

Nadeau abbé N., 1 juin 27
Séminaire.

Le Saint-Laurent

Bonne leçon

M. J. H. Woods, directeur du "Calgary Herald" et président de l'Association de la "Presse Canadienne", a fait à Toronto, il y a quelques jours, une conférence sur la patrie canadienne, ses besoins et les conditions de sa prospérité.

Avec raison et en apportant les précisions nécessaires, M. Woods prône l'unité de la patrie canadienne, l'union des sentiments et le concours de tous à la prospérité nationale. "Si nous avons, a-t-il dit, une sympathie mutuelle les uns pour les autres, dans un esprit d'unité nationale et de coopération, unissant nos efforts dans les services à rendre à notre pays et à l'Empire, nous résoudrons facilement tous ces problèmes et nous pourrions, dans la culture des plus nobles idéals, dans la vie privée et publique, satisfaire au devoir envers notre patrie et nous serons les dignes successeurs de nos aïeux."

Pour resserrer les liens de cette union nationale dans la sympathie qui doit exister entre les différentes provinces et les différentes races de notre Canada, M. Woods suggère avec raison que chaque province et chaque race s'appliquent à voir les qualités des autres provinces et des autres races. Unissant l'exemple au conseil, le directeur du journal albertain fait un magnifique éloge des Canadiens-français et de leur patriotisme qu'il a appris à connaître depuis son enfance. "Je peux dire franchement et de tout cœur que ces gens constituent le fondement et la base même de la vie canadienne et qu'ils possèdent en tant que citoyens, des mérites qui sont infiniment supérieurs à ceux que nous nous faisons un orgueil de faire valoir pour nous de l'autre race. Ils ont toujours été loyaux à leur patrie, le Canada. Pourriez-vous croire un seul instant qu'ils ont un autre pays que le Canada? Nous avons notre patrie. Nous revenons dans les vallées de l'Angleterre, sur les collines d'Écosse; nous pensons avec le cœur même de la Grande-Bretagne. Quelques-uns d'entre eux pensent souvent à leurs foyers quittés, aux États-Unis ou ailleurs. Nous avons notre mère-patrie. Nous avons nos traditions profondément enracinées et quand nous quittons le Canada, nous disons: "Nous allons chez nous", peu importe l'endroit. Mais le Canadien-français n'a pas d'autre patrie que le Canada. La France n'est pas sa patrie. Il a quitté la France et a rompu toutes relations avec la France quand il l'a quittée. Le Canadien-français qui vit dans ce pays, n'a pas d'autre patrie que le Canada. Quand nous voyons les déclarations concernant la politique, les questions militaires, la question de participation aux guerres, que, en raison de nos préjugés, nous sommes prompts à ressentir, nous devons nous rappeler que ce peuple pense tout d'abord et en dernier lieu au Canada, sa patrie, et qu'il professe pour elle une dévotion ardente. Il est attaché au sol comme nous ne le sommes pas. Il vit plus simplement que nous ne le faisons. Il est plus attaché à sa religion que la majorité des Canadiens-anglais".

Cet éloge est magnifique et il est à l'honneur de celui qui le fait autant qu'à l'honneur de ceux dont il parle. Mais cet éloge renferme pour nous une leçon, en même temps qu'une autre leçon, peut-être moins agréable à quelques-uns de nos concitoyens d'autres races. C'est la leçon de l'exemple. En proclamant nos qualités devant un auditoire anglo-canadien, M. Woods a voulu travailler à l'union nationale. Nous serons sages et humbles nous aussi, si nous nous appliquons à voir et à proclamer les qualités de nos concitoyens d'origine britannique.

Ce sont les qualités qui unissent et ce sont les défauts qui divisent. C'est une saine largeur d'esprit qui applanit les difficultés. Quand on voit grand, les proportions des objets dues et même de leur rugosité. Par contre, l'étroitesse de vue se butte facilement aux obstacles qu'elle grossit, sans voir les avantages qui ne sont pas moins réels et qu'il faudrait aussi regarder.

Ainsi, pour préciser le sujet que nous touchons ici en passant, à la suite de M. Woods, et pour faire à ses bonnes paroles l'écho qu'elles méritent, nous avons nos qualités et nos défauts; nos concitoyens des autres races ont aussi leurs qualités et leurs défauts. Nous comme eux et eux comme nous, nous avons intérêt à nous entendre pour profiter ensemble de la prospérité du Canada que notre union doit assurer efficacement. Il nous faut donc nous entendre et nous comprendre mutuellement pour connaître nos qualités respectives. Quant à nos défauts, nous connaissons assez, sinon les nôtres, du moins ceux des autres.

Pour arriver à cette fin nécessaire, M. Woods, insista auprès de ses auditeurs sur la nécessité pour eux de faire plus ample connaissance avec la littérature canadienne-française afin d'avoir un tableau précis sur la vie de la vie canadienne-française et de ses aspirations. "C'est notre devoir d'essayer de comprendre leur mentalité; si vous apprenez la

littérature canadienne-française et l'histoire du peuple canadien-français, vous sentirez grandir en vous une affection sincère et enthousiaste pour eux, et c'est l'esprit qui doit prévaloir dans ce pays, pour faire au Canada une nation", dit M. Woods en terminant. "N'oubliez pas que le dictionnaire populaire, dans la province de Québec, est que le dernier coup de feu qui sera tiré pour la défense du Canada le sera par un Canadien-français sur les rives du fleuve Saint-Laurent. C'est leur orgueil."

Ces paroles et ces sentiments sont bons à connaître et à faire connaître. Elles contiennent à la fois un sage précepte et un bon exemple. Sachons profiter de l'un et de l'autre pour le bien de tous et de chacun pour le bien de la grande patrie canadienne.

Une passion ruineuse

La manie de collectionner peut être simplement amusante et inoffensive. On a vu des gens collectionner des boutons, par exemple; d'autres recherchent les cailloux, les pierres, les pipes les plus inattendues, que sais-je encore... Qui n'a vu de ces collections puériles de cartes postales, aujourd'hui bien démodées, et presque toutes insignifiantes? Certaines manies requièrent plutôt une certaine fortune. Ne collectionne pas qui veut les peintures ou les sculptures de prix. Ne collectionne pas qui veut les meubles rares et anciens. Il y faut des moyens de millionnaires. Et ces fantaisies peuvent coûter fort cher, quand on s'y adonne sans retenue, et surtout — comme c'est souvent le cas — sans discernement.

La passion du collectionneur semble pourtant naturelle. Qui de nous en son jeune âge, n'a recueilli, pour son plaisir personnel, des amas de choses cocasses? Aujourd'hui encore les fabricants de cigarettes trouvent moyen de faire leurs affaires en flattant cette manie. Nous avons eu les séries de petits drapeaux de soie, qui se fanent aujourd'hui sur certains fauteuils, sous forme de coussins bariolés et fort peu décoratifs. Ce sont maintenant les séries de cartes colorées de tout genre, consacrées soit à l'histoire naturelle (chiens de toute espèce, animaux exotiques, poissons éffarants), soit encore aux sports et aux héros de l'athlétisme, soit aux étoiles du cinéma ou du théâtre, soit à l'automobile et au radio... Que de gamins s'amuse à dénombrer, à comparer leurs richesses, quitte à le confier aux petits frères quand l'âge sérieux sera venu!

Enfin qui n'a cherché à se faire une collection de timbres-poste? S'il fallait en croire l'opinion commune nous aurions ici une nouvelle manie puérile, et plutôt ridicule... Oui et non. En premier lieu, il est bien certain qu'il n'est rien de plus facile que de collectionner des timbres: ce n'est pas encombrant, et de plus, n'importe qui peut s'en mêler se procurer quelques centaines de ces petites vignettes sans qu'il lui en coûte grand-chose. Mais d'autre part, il ne faut pas ignorer que la philatélie (c'est-à-dire l'amour des timbres-postes) est devenue de nos jours quelque chose de tout à fait sérieux. Il est des maisons de commerce qui font office exclusivement de constituer et de vendre aux amateurs des collections de timbres rares et curieux, et qui y trouvent leur avantage. Mieux encore, il y a des revues fort sérieuses, anglaises, françaises, allemandes, etc., spécialement consacrées à la philatélie. Il y a encore mieux que tout cela: il existe des collections de timbres vraiment rares, uniques, pour ainsi dire, par suite de leur ancienneté ou de quelque particularité bizarre: collections qui valent des milliers, même des centaines de milliers de dollars.

Enfin, pour tout dire, et pour convenir des profanes que la philatélie est une dame qui a de l'importance, le 10 octobre, va s'ouvrir à New-York une Exposition internationale de timbres-poste. On y exposera les plus belles collections du monde entier, et la valeur totale des exhibits d'après les personnes compétentes ne sera pas inférieure à la somme de cinq millions de dollars. Bien que les collections venant d'Angleterre sont cotées à un million. On annonce même que notre gouvernement canadien y exposera une collection des timbres nationaux, qui ne manquera pas d'intérêt.

Veut-on avoir maintenant une idée de la valeur marchande de certains timbres-poste? Lisez d'abord ceci: Avant la grande guerre, vivait à Paris un noble autrichien, le comte de Ferrari, qui était bien l'homme le plus singulier de son époque. Il avait amassé une collection de timbres-poste unique au monde, et il vivait en reclus au milieu de ses trésors, qu'il destinait au musée philatélique de Berlin. Malheureusement pour son projet, la guerre amena la confiscation de ses propriétés par le gouvernement français, et ses collections furent vendues aux enchères, en quatorze sessions différentes qui attirèrent des collectionneurs de toutes les parties du monde

anxieux de prendre connaissance des raretés philatéliques du comte Ferrari. La vente des collections produisit plus de deux millions de dollars. Un Américain, M. Arthur Hind, manufacturier d'Utica, N. Y. paya — tenez-vous bien! — \$32,500 pour l'unique timbre connu de l'émission d'un cent de la Guyane anglaise en 1856. Et les timbres du comte Ferrari furent dispersés aux quatre coins du monde.

Lors de la précédente exposition de timbres-poste, en 1913, un Anglais, M. Henry J. Duveen, présenta une collection estimée à un million de dollars, et enleva le grand prix de l'exposition à un amateur américain, M. George Worthington, de Cleveland, dont les timbres valaient près d'un million. La collection de ce dernier fut vendue par son propriétaire, qui s'était à peu près ruiné à satisfaire ses manies de collectionneur.

M. Arthur Hind possède actuellement une cinquantaine de timbres haut cotés, venant des trois collections susdites. Il a acheté \$14,500, un timbre de deux sous de l'émission des îles Hawaï (1851). Il possède deux timbres américains estimés respectivement à \$8,500, et \$12,000. Il possède également deux timbres des îles Maurice (1847), l'un de *one-penny*, l'autre de *two-penny*, qui valent \$15,000 à \$20,000, chacun. Et une de ses dernières extravagances de collectionneur fut de payer \$55,000, une enveloppe portant les deux timbres susdits des îles Maurice. Après cela, tirons l'échelle!

On le voit, la passion des timbres-poste peut devenir une passion ruineuse. On ne recherche pas tant non plus le beau timbre bien grave le timbre aux couleurs avenantes que le timbre rare. Et certaines ventes de timbres font courir des foules d'amateurs.

Un trait amusant pour finir. La passion des timbres rares devait finir par attirer l'attention des malhonnêtes gens. Aussi bien vit-on ces dernières années, des escroqueries authentiques, de faux timbres rares, si bien copiés, de tout point qu'il fallut l'intervention des experts les plus renommés pour découvrir la supercherie. Ne doutons donc pas que certaines collections fort précieuses, ne contiennent de ces faux timbres, payés de belles sommes par de naïfs collectionneurs. Nous trouvons là le châtiment des collectionneurs: il y a de faux Raphaël, de faux Rembrandt, comme il y a de faux meubles Louis XV (fabriqués au XXI^{ème} siècle), et il était fatal qu'on se mit à tromper les amateurs philatélistes.

Aumônes apostoliques

L'Action Catholique de lundi, le 11 octobre, donne une communication intéressante de M. le chanoine Gignac, président du Conseil national de la Propagation de la Foi pour l'Est du Canada. C'est un exposé de la générosité du monde catholique pour les oeuvres apostoliques, pour la Propagation de la Foi chez les infidèles.

Nous y voyons que les nations ont versé dans la Caisse générale de l'Oeuvre, à Rome, la somme de 43,600,000 livres (monnaie italienne; la livre valait, au moment du rapport, quatre sous 80 centièmes — 24 litres 50 par dollar). A part cette somme, il faut indiquer des montants, équivalant à la moitié du total versé à Rome, distribués, dans les pays mêmes où ils furent souscrits, pour des fins particulières déterminées par les donateurs.

Les catholiques du monde entier ont donc versé à l'oeuvre de la Propagation de la Foi une somme de près de trois millions de dollars. Ces aumônes sont imposantes, mais il ne faudrait pas oublier de remarquer que ne sont pas comprises dans ces chiffres les aumônes versées directement aux différentes communautés, ou ordres missionnaires, comme, par exemple, aux oeuvres des Missions d'Afrique.

Il sera intéressant pour nos lecteurs de connaître quelques chiffres. Les États-Unis viennent en tête, et de très loin, de toutes les nations citées dans le rapport: les catholiques américains ont versé à Rome plus de 22 millions de livres, et ont distribué par leur conseil national plus de 27 millions de livres. La France vient en second lieu, avec plus de 4 millions d'aumônes, et une distribution locale d'un demi-million. La Hollande vient ensuite avec

Dr HENRI PROVENCHER
CHIRURGIEN - DENTISTE
Extraction absolument sans douleur au moyen de l'anesthésie régionale
BUREAU: No 162, rue Lafontaine
Rivière-du-Leup, Centre - Ancien poste du Dr Landry

une somme de 2,394,000 livres versées à Rome. Notre pays, le Canada, occupe le quatrième rang, avec une somme totale de 2,201,114 livres, dont 1,679,118, versées à Rome et 521,995 livres distribuées au pays. En commentaire, M. le chanoine Gignac ajoute ce qui suit: "Ces chiffres, si encourageants qu'ils soient, ne donnent pas justice au Canada, qui versé beaucoup plus en faveur de la propagation de la foi en pays infidèles; si nous savions tout ce qui est collecté par les congrégations missionnaires sur notre territoire en faveur de leurs missions lointaines, les montants convertis en livres dépasseraient dix millions. Nous sommes absolument de l'avis du Président du Conseil national, et nous pourrions signaler entre autres aumônes considérables les contributions à l'Oeuvre de la Sainte Enfance, qui attire beaucoup de sympathie chez nous.

Le rapport indique ensuite les contributions des autres pays. Viennent dans l'ordre de leurs versements: L'Italie, l'Allemagne, la Bavière (qui verse une somme équivalente aux trois-quarts des contributions du reste de l'Allemagne), la République Argentine, l'Espagne, l'Angleterre, la Belgique, l'Irlande, la Suisse, et le Mexique, qui a versé 404,939 livres. On ne donne pas la liste des pays qui ont versé moins de 400,000 livres.

Notons encore que le Canada est divisé en deux sections: l'Est et l'Ouest, munies toutes deux de leur Conseil national particulier. L'Est comprend les pays situés dans notre Province et les Provinces maritimes, l'Ouest comprenant les pays situés de l'autre côté de la rivière Ottawa. Dans la souscription canadienne de 2,201,114 livres, la part du conseil de l'Est est de 2,081,604 livres. C'est une belle proportion et nous avons droit d'en être fiers.

La chimie allemande

Dans une étude récente sur le commerce de l'univers, une compétence reconnue, M. Alfred Pearce Dennis, vice-président de la Commission américaine du tarif douanier, déclarait que, dans la concurrence générale des nations, la chimie allemande était une arme de première importance (a trade weapon of first importance).

En effet c'est bien des laboratoires allemands qu'est sorti cet indigo chimique qui a pris la place de l'indigo des Indes et a fait subir à l'ancienne industrie asiatique des pertes annuelles de plusieurs millions de dollars.

C'est également du laboratoire allemand que vient le nitrate synthétique (tiré de l'azote de l'air) qui ruinerait un jour ou l'autre l'industrie des nitrates naturels du Chili, si le gou-

vernement chilien ne diminue pas la taxe d'exportation dans une proportion suffisante, c'est-à-dire de façon à diminuer le prix courant du nitrate d'au moins 25 pour cent.

Le nitrate synthétique allemand revient à un prix net de \$32, la tonne. Aussi bien si le Chili veut continuer à exporter son nitrate aux marchés qui le demandent, il faudra de toute nécessité qu'il y ait une entente entre les producteurs de l'Etat; il faudra que l'Etat chilien cherche une autre source de revenus que cette exploitation moribonde des nitrates surtaxés, ou encore que les producteurs trouvent un moyen plus économique d'extraction. De toute façon les nitrates chiliens sont en péril par suite de la concurrence allemande. M. Dennis constate en dernier ressort que le consommateur bénéficiera de cette création de la chimie allemande. Car il est prouvé que les cultivateurs des États-Unis ont navé depuis dix ans une somme annuelle de dix millions de dollars au gouvernement chilien, sous forme de taxe d'exportation. La concurrence des nitrates fera baisser les prix des engrais chimiques et diminuera d'autant les frais généraux de la ferme.

M. Dennis reconnaît dans les découvertes de la chimie allemande une menace pour l'industrie traditionnelle. Il signale aussi que les fabricants d'alcool industriel aux États-Unis sont venus demander un tarif spécial de protection contre un nouveau produit allemand, le méthanol (ou alcool synthétique). M. Dennis ne dit pas si la Commission du tarif a exaucé cette demande, mais il ajoute carrément ceci: "Nous pouvons élever les plus hautes barrières tarifaires contre le flot des productions allemandes, il n'en restera pas moins que cette protection contre les produits allemands signifie une protection contre une industrie qui réussit à couper en deux le coût de revient des choses nécessaires à la vie, et, en définitive, indique à tout l'univers que nous nous protégeons contre une intelligence supérieure ou que nous admettons notre impuissance à réaliser les mêmes succès."

Voilà un Américain qui y va carrément. Il ne cherche pas à s'aveugler, il dit franchement ce qu'il pense. Et l'alternative qui termine les lignes que nous venons de citer est un fier défi ou plutôt une invite aux savants de son pays de lutter avec les savants allemands dont les découvertes pratiques sont en train de révolutionner l'industrie.

Pour assurances de toutes sortes consultez P.-J. BERUBE.
Évitez la grève des bank... notes
En faisant de la PUBLICITE

Dr J. André Lessard, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
TRAITEMENTS ET EXTRACTIONS PAR LES METHODES LES PLUS NOUVELLES.
Au dispensaire tous les jours de 9 à 10 heures A. M.
Bureau ouvert chez
A. L. PELLETIER
RIVIERE-DU-LOUP Station.

Notes politiques

M. HUGH GUTHRIE RECUEILLE, PRO TEMPORE, LA SUCCESSION DE M. MEIGHEN. — UN MESSAGE DE M. KING. — TEMISCOUATA N'AURAIT PAS DE REPRESENTANT A LA LEGISLATURE POUR LA PROCHAINE SESSION.

Les conservateurs ont un chef depuis lundi dernier. M. Hugh Guthrie a accepté de diriger la barque de l'Opposition pendant la prochaine session, jusqu'à la grande convention conservatrice, qui sera tenue au mois de juin 1927. M. Guthrie est le doyen des députés du parti conservateur et l'un des plus anciens de toute la Chambre. Il a soixante ans et il a assisté à toutes les sessions, à Ottawa, depuis 1900. M. Guthrie, jusqu'en 1917, avait toujours soutenu le parti libéral, qu'il abandonna alors sur la question de conscription. D'abord Solliciteur général dans le cabinet d'union Borde, il devint ensuite ministre de la Milice, en 1920 et obtint le même portefeuille dans le dernier cabinet Meighen.

Les délégués conservateurs ont fait de pressantes instances auprès de M. Meighen pour qu'il reconsidère sa décision et reste à la tête du parti. Mais M. Meighen persista dans sa démission et elle fut définitivement acceptée. Après quoi on passa une résolution assurant M. Meighen des vifs regrets que son départ allait causer à ses amis et le remerciant du dévouement inlassable qu'il a toujours apporté à servir la cause conservatrice.

On procéda ensuite au choix de son successeur. MM. Drayton et Bennett, dont on avait parlé, ne furent pas mis en nomination, le premier, pour cause de maladie, et le second... parce qu'il ne l'a pas voulu. Au quatrième tour de scrutin, MM. Manion et Stevens se sont retirés en faveur de M. Guthrie, qui remercia les délégués conservateurs et leur promit son entier dévouement.

Il fut enfin décidé que le parti conservateur tiendra une grande convention au cours de l'été prochain pour se choisir un chef permanent et élaborer son programme. M. Charles-Eugène Dubé, candidat conservateur aux dernières élections, assistait au caucus de lundi dernier.

Du *Mégantic*, à bord duquel, il s'est embarqué lundi, avec M. Lapointe, M. King a adressé le message suivant au peuple canadien:

"Le Canada prendra une attitude de bonne volonté pendant la prochaine conférence qui se tiendra à Londres... Ce qu'il faut d'abord, c'est de la bonne volonté. Il ne sera pas difficile ensuite de trouver une bonne solution à nos différents problèmes."

M. King dit aussi qu'il se propose d'adopter comme attitude le maintien du lien britannique en même temps que la reconnaissance de l'autonomie des dominions.

Au nombre des futurs candidats possibles, aux prochaines élections provinciales, dans Temiscouata, la rumeur mentionne MM. Ph. Pouliot, de St-François-Xavier, président de la société d'Agriculture, L. P. Lizotte, avocat, de cette ville, et Jules Lizotte, de St-Eloi, préfet du comté.

On dit, toutefois, dans les milieux bien informés, que M. Taschereau a décidé de ne pas faire d'élection partielle avant la session. Ce serait un signe presque certain que nous aurons des élections générales à l'hiver ou au printemps.

J'ai un grand besoin de toi

- Qui soupire ainsi?
- L'âme de la race!
- Ou?
- A la porte de la presse de chez nous.
- Pourquoi?

PACIFIQUE CANADIEN

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre et par mer? Nous sommes à votre entière disposition en tout temps.

Pour renseignements, s'adresser aux bureaux du Pacifique Canadien à Québec, 30 rue Saint-Jean, tél. 0093; Château Frontenac, tél. 2-1840; Gare du Palais, tél. 2-0663.

CHS-A. LANGEVIN, l'Agent Général, Service des Voyageurs, représentant toutes les lignes de navigation océanique, Gare du Palais, Québec,

ou à R.-G. AMIOT, Agent de District, Traffic-Voyageurs, Gare Windsor, Montréal.

— Parce que "notre fortune publique est encore bien modeste, nuis- qu'il y a à peine un demi-siècle que nous avons commencé à faire de l'épargne; aussi il n'y a pas de croisade plus salutaire pour une société comme la Société Saint-Jean-Baptiste que de prêcher cette vertu à nos compatriotes" (M. G. E. Marquis).

Parce que cette croisade, par elle-même, très humblement, depuis 1899, date de la fondation de la Caisse Nationale d'Economie, notre société nationale veut bien la prêcher d'avantage, mais, cette fois, et pour cause, avec l'aide de nos journaux-généralistes et continue: comme le dit Mme Reynès-Monlaur, "on n'a jamais fini de faire son devoir!"

Et le devoir actuel des Canadiens-français, c'est de travailler ardemment à leur émancipation économique: "Parmi les sujets de tous ordres qui sollicitent notre attention, les questions économiques s'imposent plus impérieusement que jamais à la ré-

E. A. DOUCET

AGENT D'ASSURANCE

Incendie -- Garantie - Vie -- Accidents
ET MARCHAND DE CHARBON

Rue de l'Eglise, Rivière-du-Loup.
Phon Kamouraska.

LA BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé..... \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve..... \$ 5,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1925)..... \$45,219,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration

L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE

Vice Président et Directeur-Général.

M. TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs

L'HONORABLE N. PERODEAU

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

131 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Edouard.

Succursale, Rivière-du-Loup. (en bas) **G. R. PERUSSE, Gérant**
Succursale, Rivière-du-Loup, Station

POURQUOI NE PROFITONS-NOUS PAS des bons marchés?

C'EST QUE NOUS NE REFLECHISSONS PAS

Lorsqu'il est à notre connaissance qu'on liquide des fonds de magasin achetés à 50 centins dans la piastra, tel que les stocks de MM.

FORTIER et A. RHEAUME,

il est évident que nous pouvons acheter ces marchandises ainsi liquidées à 25 et 50 pour cent moins chères que dans d'autres magasins...

Dans quelques jours le magasin de M. FORTIER devra être fermé: donc, hâtons-nous de profiter des derniers SACRIFICES qui se présentent toujours, avant une fermeture.

Il y a quantité de belles marchandises; allons profiter de cette dernière aubaine au magasin de

M. CHS FORTIER

RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE

Allons! C'est en face de la Commission des Liqueurs!

flexion". (M. Beaudry-Leman); "La question économique est devenue aujourd'hui une question nationale" (M. Edouard Montpetit). Deux confirmations entre maintes autres. Or da cnestte lutte nécessaire, urgente, en faveur de la libération économique de la race, l'épargne est la vertu sociale qu'il nous faut mettre au premier rang. Du reste, "l'hygiène, la moralité, l'économie politique se trouvent d'accord pour conseiller la pratique de l'épargne qui part l'effort régulier qu'elle suppose, développe les énergies, entretient chez l'individu le sentiment de la responsabilité et de la propriété, et apprend aux hommes à mépriser le luxe et les jouissances inutiles, dont la recherche est le plus sûr obstacle à l'amélioration de leur condition et à leur ascension vers le bien" (F. Lepelletier).

Je reconnais deux sortes d'épargnes: l'épargne individuelle dont profite la famille, et l'épargne collective dont profite la race.

Dans quelque situation qu'il se trouve, qu'il soit riche, qu'il soit pauvre, l'individu se doit à lui-même et aux siens de mettre en réserve, pour faire face aux éventualités, des ressources disponibles: il n'a pas le droit de compter sur autrui pour subvenir à ses besoins et aux besoins des êtres que Dieu a mis à sa charge. Voilà l'épargne individuelle obligatoire.

Si l'épargne collective est plus méconnue, elle n'est pas moins obligatoire. "Quand un petit peuple aperçoit dans la restauration économique la condition même de sa propre existence, la nécessité de ne rien perdre du fruit de ses efforts d'économie impérieuse et à certains moments, presque tragique" (La Rente).

On a beau crier: "les affaires sont les affaires", nous perdons le fruit de nos efforts, ceux dont nous avons un extrême besoin pour survivre, quand nous donnons notre argent à l'étranger; les millions qu'on abandonne ainsi à cet hydré sont non seulement néant pour nous, mais ils servent contre nous; en agissant de la sorte, nous trahissons, avons le courage de le dire, les soldats de l'indépendance salvatrice de notre race!

"Les affaires sont les affaires!" Fausse maxime pour qui le patriotisme est plus qu'un mot sonore. Le patriotisme! Mais est-ce autre chose que de l'altruisme. Le patriote ne croyant pas, et pour cause, aux cloisons étanches entre la vie des affaires, la vie politique et la vie privée idolâtre, partout et toujours la justice et la charité: l'empire de l'unique loi morale n'a pas — à ce point — de confins. Aussi, cette loi morale qui lui commande d'aimer efficacement ses proches en leur assurant leur avenir par l'épargne individuelle, lui prescrit également d'aimer généreusement ses compatriotes en assurant leur avenir par l'épargne collective — raison de survie de la race.

Ne pas acheter chez nous, c'est aujourd'hui, un crime national!

États, surpès, maintenant d'entendre l'âme de la race grandir et se faire navrante à la presse de chez nous.

J'AI UN GRAND BESOIN DE TOI

Il faut en effet qu'elle lui aide, il béatement, à éléver au milieu, d'entre les grandes idées nationales, "Qui dit chrétien dit apôtre. Le

prosélytisme n'est pas autre chose facultative" (R. P. E. Thiriet, O. M. I.), qu'il s'agisse de vérités dogmatiques ou de vérités économiques à répandre. C'est la vérité qui fait vivre; aussi est-ce pourquoi le peuple doit l'entendre!

Mais pourquoi se servir de la chaire de la presse?

Parce que "la presse est devenue, à notre époque, la grande institutrice, la grande et parfois l'unique éducatrice des multitudes" (Théologien canadien).

Parce que "c'est la presse qui forme l'opinion publique" (Circulaire au clergé, 10 mai 1872).

Parce que "ce que le journal onère dans la sphère religieuse, il l'accomplit aussi avec les mêmes résultats, dans le domaine national" (Mgr Latulippe).

ROGER du VERNAY.

COMBINAISON DE PALAIS

Ces jours derniers, M. Léon Blum, député socialiste de la Seine, revenant de Genève, s'arrêta pour déjeuner au buffet de Bellegarde.

Deux salles s'offraient à son arrêt: l'une, à 7 francs le repas, prix suffisant pour assaier la faim d'un voyageur ordinaire; l'autre à 15 francs, pour les estomacs plus raffinés.

M. Blum aurait pu se diriger vers la seconde: ses moyens le lui permettent. Mais quand on est démocrate et socialiste, il ne faut pas égarer de son luxe les camarades moins fortunés.

M. Blum s'en alla donc dans la salle des repas à 7 francs. Il mangea, but et paya. Il s'était fait voir au petit repas, c'était l'essentiel.

Il ne partit pas tout de suite. Il laissa s'écouler le gros des voyageurs et se commanda alors un supplément de dessert: 15 francs de fruits.

Un député vraiment socialiste ne doit pas perdre de vue les exigences de ses deux palais: de celui que lui a donné la nature et de celui où l'on introduit ses électeurs.

Pour les conseiller, il faut savoir faire des combinaisons.

POUR N'IMPORTE QUELLE SORTIE D'ASSURANCE, VOYEZ P. J. BÉRIER



CONSERVEZ LES BANDES ELLES VALENT 1/2 CENT CHACUNE

Le Saint-Laurent

M. Meighen et les Canadiens-français

C'est sous ce titre, à la vérité très énigmatique, que l'ancien rédacteur du *Progrès du Golfe*, dans un style vigoureux et batailleur, a fait le plaidoyer de l'"ancien chef" du parti bleu (1er octobre 1926).

Je ne m'attarderai pas à disséquer ou analyser la nature et les propriétés du verdict rendu par l'électorat de Québec le 14 septembre dernier: trop de considérations, les unes capitales, d'autres d'importance vraiment secondaire, mais toutes compréhensibles et peut-être légitimes, sont entrées en ligne de compte.

Il me suffira je le veux croire, d'attirer l'attention de tous les gens sérieux, sur la partie essentielle de cet article, où il est question des principes impérialistes de M. Meighen.

Est-il donc si vrai, aussi vrai dans tous les cas qu'il le paraît être sous la plume de l'ancien rédacteur, que le chef vaincu ait introduit dans son état d'âme, dans ses principes impérialistes, une évolution aussi radicale dans le sens de l'autonomie canadienne? Je ne vois pourtant rien de tel, ni dans sa conférence de Hamilton, ni dans ses nombreux discours durant la dernière bataille électorale. Le chef conservateur, brillant sophiste, nous a bien donné dans ses habiles plaidoyers sous une argumentation parfois captivante, les nouvelles formes de son impérialisme indéfectible, mais je ne vois pas ces modifications essentielles et tant désirées. Jamais M. Meighen n'a dit qu'advenant des guerres où l'Angleterre serait engagé, le Canada n'y participerait que dans la mesure de ses intérêts et de ses moyens; et c'est pourtant la parole d'avenir, la parole de salut que tous les vrais patriotes auraient applaudi sans ménagement.

Non, messieurs les lecteurs, nous participerons encore et toujours aux guerres effrayantes et destructives, après que le bon peuple par voie d'"élections générales" ou de référendum l'aura décidé! Voilà la bonne nouvelle!... Y a-t-il vraiment de quoi chanter victoire?

Et si cela constitue un mouvement arrière dans le sens de notre véritable autonomie, n'y aurait-il pas là l'application d'un principe faux et dangereux?

Je réfère l'ancien rédacteur à l'article paru dans son journal du 4 septembre 1925, sous le titre "Propos D'AVANT ELECTION", qui constitue à mon sens sa plus impeccable réfutation. Après avoir déclaré que les esprits ne se passionnent pas pour les questions vraiment politiques, il ajoute: "Les principes, les grandes questions économiques, qui devraient être les seules préoccupations des électeurs, ne jouent qu'un rôle assez minime dans les décisions à prendre et les votes à donner".

Dans un autre langage, de LA MARZELLE, juriste et philosophe distingué avait déjà fait bonne justice de cette formule facile, du gouvernement du peuple par le peuple. Les mêmes causes produisent les mêmes effets chez nous comme ailleurs, et ce n'est pas sans danger sérieux qu'on viole les lois de la nature en conférant le pouvoir à ceux qui ne peuvent l'exercer, en demandant des directions à ceux qui sont incapables d'en donner. Le philosophe parle en maître lorsqu'il dit: "gouverner c'est diriger, diriger quoi? le peuple. Or le dirigé peut-il être en même temps le dirigeant? Si le peuple a besoin qu'on lui imprime une direction, c'est donc qu'il ne peut pas diriger lui-même..."

Erreur profonde qui conduit à la négation de tout gouvernement. Il n'est pas vrai ni possible que, même la majorité puisse donner à ses élus alors qu'elle les élirait tous les ans, une solution pour toutes les difficultés que les gouvernements auraient à résoudre, une direction à tous les détails de l'administration si compliquée d'un gouvernement moderne; elle n'en a ni la compétence, ni le



Sur Terre ou Mer
Le THE KING COLE

droit. Et c'est pourtant ce que l'on demande à grands cris, "que les chefs s'inclinent devant la suprématie du peuple", que c'est le peuple qui gouverne par ses mandataires, que ceux-ci ne doivent suivre d'autres directions que celles qui leur viennent du peuple.

La saine doctrine traditionnelle et thomiste, en honneur dans toutes les institutions d'enseignement secondaire, admet que les administrateurs de la chose publique, les chefs de la nation, puissent en certains cas être élus par la volonté et le jugement de la multitude, "mais si ce choix désigne le gouvernement, il ne lui confère pas l'autorité du gouvernement il ne délègue pas le pouvoir, il désigne la personne qui en sera investie" (Léon XIII).

Fausse donc cette prétention, et par ailleurs impossible d'exécution qu'il a reçu de ses électeurs, qu'il ne peut se prononcer que sur les problèmes qui ont été soumis à son vote.

Les hommes de doctrine doivent réagir contre toutes les illusions démocratiques de notre siècle, et les erreurs qui en découlent. C'est un stimulant perpétuel, disait le grand pape Léon XIII, aux aritations populaires qu'on voit croître chaque jour en audace et préparer la ruine publique.

Il n'est impossible de passer sous silence le magnifique passage que je trouve dans le t. III, n. 161, Origines de la France Contemporaine. Taine: "De tous les jurys, le suffrage universel est le plus incompetent le plus aisément affolé, dupé, le plus incapable de comprendre les questions qu'on lui pose et les conséquences de sa réponse, le plus mal informé, le plus inattentif, le plus aveuglé par des sympathies ou des antipathies préconçues, le plus volontiers absent... dont le verdict contraint ou simulé est d'avance à la merci des politiciens". (1).

L'évolution qualifiée par l'ancien directeur du Progrès, des plus encourageantes pour les fermes tenants de l'autonomie canadienne, est à base d'erreur fondamentale, encore qu'elle soit sincère. Mais nous faudra-t-il, pour présumer la conduite future du politique, jeter le voile épais sur son passé législatif?...
J. B. LAVOIE.
Avocat.

(1) Voir t. III Lortie, p. 336-337-338.

Leon XIII. Diturnum. "Electione designatur princeps, non conferuntur iura principatus".

De Vareilles. Principes fondamentaux du droit, p. 327.

Imposantes funérailles

Vendredi, le 1er octobre, ont eu lieu à St-Arsène, les funérailles de dame Joséphine Hudon dit Beaulieu, épouse de M. Stanislas Roy, décédée, après une longue maladie, à l'âge de 56 ans et 6 mois.

L'église était revêtue de ses plus riches tentures de deuil.

M. le chanoine Landry, curé de Cacouna fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé J. B. Morin, vicaire à St-Fabien, neveu de la défunte, assisté de M. l'abbé Omer Dubé, curé de St-Epiphanie, comme diacre, et de M. l'abbé Georges Dionne, directeur du petit séminaire de Rimouski, comme sous-diacre.

Assistaient au choeur: M. le chanoine J. S. Roy, curé de Rimouski M. le chanoine Verreau, curé de l'Isle-Verte, M. l'abbé Stanislas Roy, curé de St-Hubert, M. l'abbé J.-E. Santerre, curé de St-Arsène, M. l'abbé J.-A. Ouellet, M. l'abbé Dubé, vicaire de Cacouna, M. l'abbé P. Bérubé, vicaire de St-Hubert et M. l'abbé Laplante.

Conduisaient le deuil: M. Stanislas Roy, époux de la défunte, ses fils MM. Adélard, Elphège, Joseph, Adhémar, Apollinaire et Lucien Roy; ses beaux-frères M. Jérôme Lebel, et Mme Lebel, M. Pierre Roy, et Mme Roy, M. Omer Roy, et Mme Roy, M. Simon Côté, M. et Mme Joseph Morneau, Mme J.-N. Roy, Mme

J.-B. Roy, Mmes Elphège et Adélard Roy, ses belles-filles; ses neveux M. Pierre Thériault, de Trois-Pistoles, MM. Damase Paradis, Adélard Lebel, M. et Mme Philippe Michaud, de Rivière-du-Loup, M. Alphonse Michaud, de Bic, M. Hilaire Michaud, M. et Mme Philippe Morin et M. Xavier Morin, de Rivière-Bleue, Mme Vve Geo. Lebel, M. et Mme J.-B. Lebel, M. et Mme David Lebel, M. Elie Beaulieu, M. Théoph. Beaulieu, M. Jos. Métivier, M. Sam. Lebel, Mme W. Kirouac et Mme L. Deschênes, tous de Cacouna; MM. Ulric Lavoie, S. Belle et Georges Belle, de Rivière-du-Loup, et un grand nombre d'amis de la famille.

Les porteurs du corps étaient MM. Geo. Bérubé, Arsène Chouinard, Jos. Chouinard et Ferd. Tardif. Les porteurs d'honneur, MM. Louis Bossé, Xavier Michaud, Jos. Pelletier et Arsène Chouinard. M. Dominique Bérubé portait la croix.

La famille a reçu un grand nombre d'offrandes de messes, de sympathies et de bouquets spirituels.

A la famille en deuil, *Le Saint-Laurent* offre ses vives et sincères sympathies.

Naissance à Cabano

M. et madame Emile Roy, de Cabano, font part à leurs parents et amis de la naissance, à l'Hôpital de Rivière-du-Loup, d'un fils, baptisé le 5 octobre sous les noms de Joseph François Raoul. Parrain M. Robert Bélanger, oncle de l'enfant; marraine Mlle Gabrielle Tremblay. Porteuse Mlle Fernande Dionne, cousine de l'enfant.

BASE-BALL

Le club de "Base-Ball" du collège de Saint-François-Xavier a défait celui du collège de Saint-Patrice, par 11 à 10, jeudi dernier au Parc Frontenac. M. Dionne, lanceur du St-François-Xavier, très bien secondé par ses joueurs, a eu raison de Poirier, du St-Patrice. Environ cent écoliers des deux collèges assistaient à cette joute et en furent très satisfaits.

Bon prime

Envoyez 25 sous et ce bon et vous recevrez franco, par la malle les trois romans complets suivants: "L'Abandonnée", par L. Dolmont "La Raçon du Bonheur", par Paul Bru, et "Le Roman de Simone", par J. Tralungence. Quantité limitée. LE MESSAGER DU LIVRE. 2696, Notre-Dame Ouest. MONTREAL.

Les affaires sont bonnes

Les affaires continuent d'augmenter parce que la Maison

J. AD. THIBAUT
donne à sa clientèle

Un service de premier ordre

J. AD. THIBAUT

26 rue Fraser,

Bte Postale 404

Téléphone 106

Rivière-du-Loup, Qué.

Naissances

M. et madame Emile Dubé font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 10 courant sous les noms de Joseph Léopold Emilien. Parrain M. Thomas Beaulieu; marraine madame Joséphine Morin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse madame Joseph Dubé, grand-mère de l'enfant.

M. Mandoza Lamarre, serre-frein et madame Lamarre font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 29 août sous les noms de Marie Marguerite Yvonne. Parrain et marraine M. et madame Téléphone Caron, oncle et

tante de l'enfant. Porteuse madame Elzéar Roy.

M. et madame David Mercier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Jeanne Cécile Berthe. Parrain et marraine M. et madame Jos. Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

POUR N'IMPORTE QUELLE
SORTE D'ASSURANCES
Consulter P. J. BERUBE

Evitez la grève des bank... notes
En faisant de la PUBLICITE

CONTINUATION DE LA VENTE

JUSQU'AU 1er NOVEMBRE

CHEZ JOS. VIEL

RIVIERE-DU-LOUP, En Bas

UNE RAISON VALABLE

Baucoup de cultivateurs, n'ayant pas fini leurs récoltes, n'ont pu profiter des nombreux avantages d'économie que nous avons offerts pendant la vente, c'est donc à la demande d'un grand nombre de nos clients de la campagne que nous avons décidé de continuer cette vente jusqu'au premier novembre. Comme ceux qui sont déjà venus, vous aurez les mêmes chances de sauver de l'argent sur vos achats pour l'automne et l'hiver, rien ne sera changé.

LES REDUCTIONS SERONT LES MEMES
Ainsi que l'installation des marchandises

Nous remercions bien sincèrement ceux qui ont contribué au succès de la vente, que vous ayez acheté peu ou beaucoup. Nous espérons que nous aurons le plaisir de vous revoir pendant et après la continuation de cette vente.

Tous, que vous soyez déjà venus ou non, vous serez les bienvenus chez

JOS. VIEL

RIVIERE-DU-LOUP [EN BAS]

APRÈS CHAQUE REPAS

Active votre digestion

WRIGLEYS
SPEARMINT
GUMS

Excellente après avoir fumé!

Cette délicieuse saveur de menthe fraîche vous donne à chaque coup de dent un plaisir nouveau. La gomme Wrigley est bonne, et bonne pour vous.

CC25

Doit Subir des Epreuves Rigoureuses

Father John's Medicine est fabriqué sous la surveillance minutieuse d'experts

Au laboratoire où se fabrique Father John's Medicine, à Montréal et à Lowell, Mass., l'on maintient dans tous les départements un très haut degré de qualité.

Les divers ingrédients sont soumis aux épreuves les plus rigoureuses puis sont préparés sous le regard attentif d'experts qui comptent des années d'expérience dans la fabrication de ce que l'on en est venu à reconnaître comme le plus grand reconstituant de l'organisme.

Father John's Medicine est un mélange scientifique d'huile de foie de morue avec d'autres ingrédients au moyen d'un appareil dessiné spécialement à cette fin.

Depuis l'instant de l'ouverture des récipients originaux jusqu'à la pose du bouchon-capsule sur la bouteille au moyen de machines automatiques, la préparation ne subit le contact d'aucune main humaine.

L'on a consacré des années d'études et de recherches au développement du procédé de composition et, bien que la formule n'en ait pas changé, le mode de préparation en a été tellement amélioré que le produit est aujourd'hui reconnu le meilleur mélange d'huile de foie de morue et d'autres ingrédients que l'on puisse obtenir. Il est garanti exempt d'alcool et de drogues dangereuses de quelque sorte que ce soit.

St-Hubert

Naissances

Le 8 octobre, Marie Eugénie, enfant de M. et Mme Albert Caron. Parrain et marraine M. et Mme Georges Caron, grands-parents de l'enfant.

Le 10 octobre, Cyprien Albert, enfant de M. et Mme Cyprien Labrie. Parrain et marraine M. et Mme Louis Labrie, de St-Cyprien.

Décès

Ces jours derniers, la famille de M. Thomas Beaulieu avait la douleur de perdre un petit garçon, Rosaire, âgé de 6 ans, qui mourut dans de grandes souffrances, après quelque deux ou trois jours de maladie. Nos sympathies.

Divers

—Beaucoup de nos gens se sont rendus à St-Epiphanie dimanche dernier, pour assister à une cérémonie à l'occasion de la bénédiction d'un calvaire.

—M. l'inspecteur L'Italien, a visité les classes de la paroisse, la semaine dernière. Il les a toutes trouvées en bonne voie de progrès. Même les classes dirigées par les jeunes institutrices, qui ont préparé leur brevet à l'école même de leur village, sous la direction de Mlle L. Bérubé, sont fort bien organisées. Parait-il. Nos félicitations à ces vaillantes institutrices, Mlles H. Labrie et J. Granmaison.

—Mlles M. L. Pelletier et L. Bérubé, ont passé le "week-end" à la Rivière-du-Loup.

—Mlle Rosée Desrosiers, est revenue à St-Hubert, dimanche, après un assez long séjour en ville.

—La semaine dernière, M. E. Paradis, notaire, avait le plaisir de recevoir son frère et sa belle-soeur de Montréal.

—M. J.-C. Bérubé, partira lundi prochain, pour Port-Alfred, où il va reconduire des hommes qu'il a engagés pour travailler dans les chantiers du Nord.

Ayez toujours en avant et jetez toujours votre cœur en haut, et quand les épreuves montent jusqu'à vous, vous, montez jusqu'à Dieu. (P. de PONLEVOY, S. J.)

Le "Saint-Laurent" est la propriété de ALPHONSE PARE, et est imprimé au numéro 234 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Promotion pour un Canadien-Français



M. ARMAND-D. BEAUDRY

On annonce ces jours-ci une nouvelle promotion au Service des Voyageurs du Pacifique Canadien à Montréal. M. Armand-D. Beaudry, qui depuis quelque temps avait été attaché aux bureaux de M. C.-A. Langevin, agent-général du Pacifique Canadien à Québec, fera désormais partie du personnel de M. R.-G. Amiot, agent du district de Montréal, comme agent voyageur dans ce district. M. Beaudry remplace, dans la métropole, M. P.-E. Gingras, récemment transféré à Winnipeg comme représentant spécial du Service des Voyageurs du Pacifique Canadien auprès de la clientèle de langue française de l'Ouest.

M. Beaudry, qui naquit à Québec en 1894, est à l'emploi du Pacifique Canadien depuis 1919. Il avait d'abord été au service du Grand-Trono dans la vieille capitale. Successivement préposé à la vente des billets, au service des excursions, commis en chef du bureau de Québec et agent de billets sur les paquebots transatlantiques du Pacifique Canadien, M. Beaudry était agent voyageur à Québec, avant de venir occuper à Montréal la position de confiance à laquelle ses supérieurs l'appellent aujourd'hui.

TRAVAUX D'IMPRIMERIE

ECONOMIQUE - RAPIDE - PONCTUEL
et de QUALITE

Tel est le service d'imprimerie que le "St-Laurent" est en mesure de vous offrir.

DESIREZ-VOUS

des pancartes, des affiches, des circulaires?

AVEZ-VOUS BESOIN

d'en-tête de lettres, d'enveloppes, de factures, programmes, de reçus, de chèques, de cartes visites, de billets?

ALORS

prenez vivement le téléphone ou écrivez à l'Imprimerie du "St-Laurent" 234 Lafontaine, Riv.-du-Loup et vous recevrez entière satisfaction à des prix relativement bas.

VOILA UN BON MOYEN D'AIDER VOTRE JOURNAL REGIONAL
TOUT EN FAISANT UNE BONNE AFFAIRE

AUX MARCHANDS — Vous pouvez acheter vos enveloppes à l'Imprimerie du "St-Laurent, à meilleur marché que les prix du gros. — Nous en avons au-delà de 100,000 en magasin.

Qu'avez-Vous à offrir aux Touristes?

Avant de commencer sa campagne de publicité en vue de développer le tourisme, le MINISTRE DE LA VOIRIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC désire savoir quels sont les propriétaires d'hôtels, de pensions privées, de restaurants, de terrains de campements, de clubs de chasse et de pêche, etc., qui désirent recevoir des touristes, quelles sont les attractions qu'ils ont à offrir, et quelle est l'accommodation dont ils disposent pour recevoir ces touristes.

Ces renseignements sont requis pour tous les endroits de la province, pour les campagnes surtout, à l'exception des cités de QUEBEC, de MONTREAL, de TROIS-RIVIERES, de SHERBROOKE et de HULL parce que le département possède déjà des renseignements suffisants au sujet de ces cités.

LES RENSEIGNEMENTS REQUIS SONT LES SUIVANTS :

S'IL S'AGIT D'UN HOTEL, l'on devra en indiquer le nom, le nombre de la rue ou du chemin sur lequel cet hôtel est situé, le nombre total de chambres à coucher, le nombre de chambres avec eau courante, le nombre de chambres avec bain, le prix des chambres, le prix des repas, le nombre de personnes que la salle à diner peut contenir, dire s'il y a un garage, combien d'automobiles ce garage peut contenir, si son usage est gratuit, et, dans la négative, quel prix par jour paye-t-on pour une automobile, quels sports sont mis à la disposition des pensionnaires à proximité de l'hôtel (golf, tennis, bains, canotage, etc.), quels sont les prix, quels sont les endroits de chasse et de pêche, les sites historiques, les industries, les endroits intéressants à visiter, etc.

S'IL S'AGIT DE TERRAINS DE CAMPEMENT, DE CLUBS DE CHASSE ET DE PECHE, ETC., on voudra bien, en se basant sur ce qui précède, donner tous les renseignements possibles sur la location, l'accommodation, les sports, la chasse et la pêche, les moyens d'accès, les tarifs, etc.

L'on pourra au besoin compléter ces renseignements par des photographies. Tous ces renseignements sont à adresser sans délai au MINISTRE DE LA VOIRIE (Bureau du tourisme) Hôtel du Gouvernement, QUEBEC.



Alcalinol

Spécialement indiquée dans les cas de

BRULEMENTS D'ESTOMAC
MAUVAISE DIGESTION
CONSTIPATION
DYSPEPSIE

Représente par sa composition le meilleur traitement des maladies de l'estomac

NE CONSTIPE PAS

ALCALINOL
INC.
QUEBEC, CANADA

SOULAGEMENT
IMMEDIAT
POSITIF

Saviez-vous que la Poudre

ALCALINOL

est reconnue comme la meilleure sur le marché pour tous les cas de

MAUVAISE DIGESTION
BRULEMENTS D'ESTOMAC
DYSPEPSIE
CONSTIPATION

Pourquoi ne pas en faire l'essai? ELLE NE VOUS FERA JAMAIS DEFAUT.

60 cts la boîte

A.-B. DUPUIS, LIMITEE, distributeurs
190, rue St-Paul, Québec.

Dans toutes les pharmacies et les principaux marchands.

Au magasin Verbitsky

Chaque jour est un jour de vente à sacrifice.

Les plus belles qualités de marchandises dans la ville, aux prix les plus bas; c'est ce que nous vous offrons tous les jours. Nous avons un assortiment d'auto, ne des plus complets et de la dernière nouveauté. Nous vendons des Manteaux pour dames en Seal et en Mouton de Perse, dernière mode, à des prix qui vous surprendront. Aussi Robes et Manteaux d'automne pour dames, assortiment complet de vêtements de tous genres pour dames et pour hommes, à des prix d'occasion. Avant d'acheter votre manteau d'automne, pourquoi ne pas venir nous faire visite?

DAVID VERBITSKY
Rivière-du-Loup, Centre

Phone 476 8-3

J. EMILE DESJARDINS

Entrepreneur - Peintre
Marchand de Peintures

Posage de "plate-glass" et vitrage de différents genres

87 St-André — Rivière-du-Loup, Station

Feu M. Chs Bernier

Lundi le 4 octobre, ont eu lieu dans l'Eglise de St-Ludger, les funérailles de Sieur Charles Bernier, époux de feu Dame Emma Coulombe, décédé subitement à l'âge de quarante-trois ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Vézina, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Pelletier, vicaire de la paroisse.

Le corps était porté par M. Paul Bernier, M. Téléphone Lajoie, M. Ludger Simard et M. Ludger Desbiens.

Le deuil était conduit par son fils M. Joseph Bernier; sa fille madame Honoré Caron; son gendre M. Honoré Caron; ses petits-fils, M. et Mme Omer Bernier, Mlle Aurore Bernier, Mlle Joséphine Bernier, Mlle Laurette Bernier, MM. Gérard et Roméo Bernier.

Parmi les étrangers on remarquait M. et Mme J.-P. Ouellet, Mme Ernest Mailloux, M. Philippe Couturier, MM. Henri et Albert Ouellet.

Il laisse pour pleurer sa perte, un fils et trois filles, M. Joseph Bernier, Mme Adélaïde Leduc, de Michigan, Mme Honoré Caron, de l'Islet, Mlle Aurore Bernier, Concord Plain, ainsi que sa belle-soeur Mme Joseph Bernier, quinze petits-fils et huit arrière-petits-fils.

Offrandes de messes
M. J.-A. Chamberland, M. et Mme J.-P. Ouellet, famille J. Labonté.

Bouquets spirituels
Famille J. Labonté, J.-P. Ouellet, Omer Bernier, J.-B. Roy, J.-A. Chamberland, Mlle Ida Gendron.

Sympathies
M. et Mme J.-B. Roy, M. Léon Couillard, MM. Elias Pelletier, Joseph Rivard, Pierre Lévesque, Henri Labonté, Mlle Ida Gendron, M. J.-A. Chamberland, famille J. Labonté, M. et Mme J.-P. Ouellet, M. Téléphone Lajoie, M. et Mme Charles Bastille, M. et Mme Auguste Lapierre, M. et Mme Ernest Mailloux, M. Lavoie.

Messages de sympathies
M. Narcisse Coulombe, Mlle Aurore Bernier, Mme Adélaïde Leduc, M. Sylvio Coulombe.

REMERCIEMENTS

M. Elias Ouellet remercie les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse, par bouquets spirituels, cartes de condoléances, assistance aux funérailles.

On ne s'appuie que sur ce qui résiste, et, dans le désarroi de toutes les métaphysiques, ce point de résistance, la religion seule est capable de nous l'offrir.

BRUNETIERE.

AVEZ-VOUS DES DOULEURS APRES LES REPAS?

"FRUIT-A-TIVES" ELIMINE VITE LE MAL D'ESTOMAC



MME BRISSON

Après une maladie longue et ennuyeuse, causée par mauvaise digestion, et après avoir essayé toutes sortes de remèdes, je résolus de prendre "Fruit-a-tives." Je suis maintenant en parfaite santé, et c'est dû à "Fruit-a-tives," que je recommande sincèrement.

Mme Brisson, 27 rue Rivet, Montréal.

Contre mauvaise digestion ou douleur après les repas, essayez "Fruit-a-tives," le merveilleux remède aux fruits. "Fruit-a-tives" est un remède naturel, combinaison de jus de fruits intensifiés, pommes, oranges, figues, pruneaux, et toniques. Il apporte un prompt soulagement.

25c. et 50c. la boîte — chez tous les marchands.

St-Hubert

IN MEMORIAM
Nous regrettons d'apprendre la mort de madame Angéline Castonguay, épouse de M. Elias Ouellet, orfèvre et bijoutier, de cette paroisse, décédée le 27 et inhumée le 29 en cette église, à l'âge de 34 ans et 3 mois.

Bien que sa santé fût chancelante depuis quelques années son courage inlassable ne lui laissait pas prévoir une fin si proche. Mais elle a fait généreusement le sacrifice de sa vie et s'endormit paisiblement dans le Seigneur, munie de tous les secours de la religion, entourée des soins de sa tendre mère qui n'a pas quitté son chevet et des autres membres de sa famille.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux et six enfants en bas âge dont quatre garçons et deux filles. L'église était revêtue, aux funérailles, de ses plus belles tentures de deuil.

La levée du corps fut faite à la demeure de la défunte par M. l'abbé P. Bérubé, assistant de cette paroisse, qui chanta aussi le service.

Le corps était porté par MM. Alcide Tremblay, Paul Beaulieu, Alfred Sirois, Irénée Ouellet, Jos Dubé, Ernest Hudon, M. Marcel Lajoie portait la croix.

Le deuil était conduit par tous ses proches: son époux, ses enfants, M. et Mme Thomas Castonguay, sa mère; M. et Mme Ludger Castonguay, M. et Mme Wilfrid Gagné, M. André Paré et sa fille Mlle Irène Paré.

Parmi les étrangers on remarquait M. et Mme Emile Langlais, bijoutier de Rivière-du-Loup, M. et Mme Charles Denis, M. et Mme Charles Castonguay, et une foule d'intimes dont l'assistance se faisait nombreuse.

Le chant fut rendu par la chorale de cette paroisse, sous la direction de Mme Camille Massé, organiste, et de M. J.-E. Paradis, N. P., qui chanta le *Miserere Mei*.

Offrandes de messes
M. l'abbé Pierre Bérubé.

Bouquets spirituels
Elèves de 1ère et 2ème classe de l'école du village, Institutrices Mlles Piuzé et Kirouac, Elèves de 3ème classe, Institutrice Mlle Pelletier, M. et Mme Eug. Delisle, St-Cyprien, Mlle Clara Sirois, ins. St-Hubert, familles Eug. Grandmaison, Ernest Hudon, de St-Hubert.

Cartes de sympathies
M. et Mme Em. Langlais, Rivière-du-Loup, M. et Mme Ludger Lizotte, St-Hubert.

La mort avait déjà visité cette famille le 10 juin dernier en enlevant leur fille aimée Eva, à l'âge de 7 ans.

A l'époux doublement affligé nous offrons nos plus sincères sympathies.

St-Octave de Métis

Divers

—M. et Mme Alphonse Routhier, de Routherville, étaient en visite chez M. Ernest Desrosiers, dimanche dernier.

—Madame Wilfrid Marmen, de Padoue, est chez sa mère Mme Nathanaël Landry.

—M. Jos. Roy, de Lévis, est en visite chez M. Alphonse Lévesque.

—M. Polycarpe Raymond, de Hépelle Sidin, était en voyage d'affaires, au cours de la semaine, à St-Octave.

—Mme Cyprien Pelletier est de retour d'un voyage au Lac-au-Saumon.

—M. Thuribe Jalbert, de Causpascal, était de passage à St-Octave lundi dernier.

—Mlle M. A. Levasseur de Robitaille, était en visite chez M. Léon Charest récemment.

—Madame Fénélon Belzile est partie pour Montréal.

—M. Thomas Pelletier est de retour d'un voyage à Matane.

—MM. Thomas Asselin et Jos. Thibault, de Mont-Joli, étaient de passage à St-Octave, la semaine dernière.

—M. Nap. Roy, de New-Bedford était en promenade chez son père M. Paul Roy, au commencement du mois.

—Madame J. Audet, après un séjour de trois mois chez des parents, est retournée à Vancouver, C. B.

Ste-Hélène

Divers

—M. et Mme Arthur Caron, de Rimouski, étaient de passage dans leur famille, la semaine dernière.

—M. et Mme Louis Castonguay, après un séjour de six semaines dans l'ouest, sont revenus enchantés de leur voyage.

—Madame Joseph Landry a laissé son logement pour aller demeurer à l'avenir chez M. Arthur Michaud.

Baptêmes
—M. et madame Nérée Picard, une fille baptisée le 6 octobre sous les noms de Marie Thérèse Georgette Parrain et marraine M. et Mme Joseph Lévesque.

—M. et Mme Joseph Morin, une fille baptisée le 6 sous les noms de Marie Gertrude Lumina, Parrain et marraine M. et Mme Pierre Chénard.

—M. et Mme Napoléon Michaud un fils, baptisé le 10 sous les noms de Joseph Isidore Robert, Parrain et marraine M. et Mme Isidore Lajoie.

—M. et Mme William Ouellet, une fille baptisée le 11 sous les noms de Marie Françoise, Parrain et marraine M. et Mme Joseph Levasseur.

Mariage
Le 12 octobre, M. Alphonse Charest avec Mlle Léopoldine Caron de St-Epiphane, M. Arsène Charest servait de témoin à son fils et M. J. Caron à sa fille.

Naissance à Québec

M. et madame L. A. Ouellet, de Québec, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé à l'église du Saint-Coeur de Marie sous les noms de Joseph Jacques Charles-Eugène. Parrain M. Charles Mercier, grand-père de l'enfant; marraine grand-mère de l'enfant, représentée par madame Ernest Piuzé, tante de l'enfant. Porteuse Mlle Alma Ouellet.

Cacouna

—M. Albert Côté est retourné à St-Jérôme après avoir passé quelques jours chez sa mère madame Vve Alfred Côté.

—Mademoiselle Hélène Dunnigan est de retour d'un voyage à St-Jérôme.

—M. Aimé Rivard était en voyage d'affaires à St-Alexandre, ces jours derniers.

L'âme qui n'a point de but établi s'égare et se perd, c'est n'être en aucun lieu que d'être partout.

MONTAIGNE.

Les Rhumes des Enfants Soulagés par des Vapeurs

L'usage fréquent des médecines internes est nuisible aux estomacs délicats des enfants

Toutes les mères désirent que leurs enfants jouent au dehors, ils deviendront ainsi bien portant et fort. Mais des rhumes fréquents sapent leur vitalité, causant des retards dans leurs classes, les rendant chétifs et délicats.

Les mères qui font usage du Vicks VapoRub pour les rhumes trouvent que les enfants peuvent jouer au dehors par tous les temps et que leur rhume sont généralement enrayés en une nuit.

Appliqué extérieurement, Vicks agit comme un cataplasme ou un emplâtre. De plus, ses ingrédients sont vaporisés par la chaleur du corps et directement inhalés aux voies respiratoires. Cette double action soulage rapidement, même les rhumes les plus obstinés.

Plus de 21 millions de pots sont employés annuellement. En vente dans toutes les pharmacies.

VICKS VAPORUB

Toujours de l'Espoir

même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le

NOVORO

Du DR. PIERRE

peut vous remettre sur la route de la santé. Il a fait cela pour des milliers d'autres. Pourquoi pas pour vous?

Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles.

Il est bon pour toute la famille.

L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements très valables, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbeux renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Ecrire à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO. CHICAGO, ILL.
2501 Washington Blvd. Délivré libre de tous droits au Canada.

Restent allumés, quel que soit le vent. Ne fument pas.

FANAUX BEACON SMP

EN VENTE PARTOUT

Maple Walnut

C'est comme aller aux sucres! Et la fine saveur de l'éclair est rehaussée par les amandes savoureuses des noix de Grenoble. Cet exquis mélange mérite bien d'être recouvert en chocolat "G.B."

Demandez les Maple Walnut de GANONG

Cherchez la marque sur chaque morceau

CHOCOLATS Ganong's

Le ciment avec lequel est construit le barrage Kenogami

Le ciment avec lequel est construit le barrage Kenogami

L'immense barrage à Portage des Roches, sur la Rivière Chicoutimi fut construit en béton fait avec du ciment "CANADA."

Cette entreprise n'est qu'une des nombreuses constructions où le ciment "CANADA" a joué un grand rôle.

Des élévateurs à grain, de dimensions énormes à Québec et à Montréal, le barrage Gouin, les usines génératrices de l'électricité à La Gabelle et Ile Maligne, Chicoutimi, sans mentionner un grand nombre d'autres merveilles du génie où le

CIMENT "CANADA"

a été employé. Ce même ciment de qualité supérieure et uniforme est vendu chez le marchand de ciment "CANADA" dans votre localité. Notre immense capacité de production et d'entreposage vous permet de vous procurer le ciment dans n'importe quelle quantité et au moment où vous le voulez.

Notre Département de Renseignements est à votre disposition pour toute information au sujet de travaux où le béton peut être employé. Consultez-nous en aucun temps. Ce Service est gratuit.

Canada Cement Company Limited

LE BETON CANADA CIMENT EST PERMANENT

Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips Montréal

Bureaux des ventes: Montréal Toronto Calgary Winnipeg

ENVOYEZ NOUS VOS

VOLAILLES, GIBIERS, OEUFS BEURRE ET PLUMES

NOUS ACHETONS EN TOUT TEMPS

Demandez nos prix - nous les garantissons une semaine à l'avance

P. POULIN & COMPAGNIE - LIMITEE

Maison Etablie depuis au-delà de 60 ans
36-39 Marché Bonsecours - Montréal

Etes-vous prêt à affronter le froid?

SHREDDDED WHEAT

Avec du lait chaud et un peu de crème
Chaud, reconfortant et nourrissant

Trop réelle malfaisance

Il ne faut pas exagérer les méfaits de la franc-maçonnerie, mais il faut encore moins les nier. Ce qui est certain c'est qu'en France et dans les pays d'Europe, dans ceux aussi d'Amérique, la franc-maçonnerie joue un rôle très important dans la politique. Ce qui est certain également c'est qu'elle a été et qu'elle reste l'inspiratrice de tout ce qui s'est fait et se fait encore dans les deux mondes, contre l'Eglise et contre la Civilisation chrétienne. Toute la Révolution et tout ce qui découle de la Révolution est en grande partie son oeuvre. Elle est l'ennemie jurée de l'Eglise Catholique.

L'oeuvre néfaste de la République française dans le domaine scolaire dans l'établissement de la laïcité athée est d'inspiration et même en bonne partie d'exécution maçonnique. Et les francs-maçons eux-mêmes ne s'en cachent plus guère.

Aussi c'est bien sans surprise que nous lisons dans un récent numéro de la *Croix* de Paris l'article qui suit intitulé "Ceux qui commandent à l'école laïque":

"Parfois, écrit la *Croix*, des catholiques et des incroyants sourient à l'affirmation que les Loges commandent à l'école laïque et que les vœux des Convents se traduisent en circulaires du ministère de l'Instruction publique. Il était question de réformes dans ce domaine; on parlait même de supprimer des écoles sans élèves. Les Loges n'admettent pas cette économie qu'exige impérieusement le simple bon sens. Le grand maître de la Grande Loge de France... Maurice Monnier, est allé dicter ses ordres au grand maître de l'Université. Il ne cache même plus cette dictature. Le *Quotidien* imprime la chose en première page.

"Une délégation de la Grande Loge de France a été reçue hier par M. Herriot à qui elle a communiqué les vœux émis au Convent et que le *Quotidien* a publiés.

"En outre, la délégation a vivement insisté pour que les établissements d'enseignement qui relèvent actuellement de différents autres ministères, fussent rattachés à celui de l'Instruction publique.

"M. Herriot a donné toutes les explications souhaitables. Il est décidé à défendre fermement les ressources de l'école laïque, pour lesquelles il a obtenu de ses collègues du Cabinet tous les apaisements désirables, à conserver une école à chaque commune, à ne pas laisser toucher aux crédits pour les bourses, bien au contraire.

"Il s'efforcera de profiter de la réforme budgétaire actuelle pour améliorer et rajeunir certains organismes, notamment en ce qui touche à l'enseignement secondaire.

"S'il est procédé à la suppression de quelques collèges non fréquentés dont le nombre n'atteint pas une dizaine, il sera adjoint, par contre à de nombreux autres, des classes d'enseignement primaire supérieur et d'enseignement technique; d'autres enfin seront transformés en écoles primaires, ainsi que des casernes désaffectées, etc.

"Enfin, M. Herriot s'est montré disposé à envisager le rattachement à l'Instruction publique de divers établissements d'enseignement spécialisé relevant d'autres départements ministériels, afin que le ministère de l'Instruction publique de-

vienne vraiment le ministère de l'éducation nationale."

Ainsi se trouve manifestée une fois de plus l'alliance de la République, envisagée concrètement, et de la Maçonnerie, non moins réelle et concrète. Les Anglais parlent quelquefois du pouvoir secret qui commandait derrière le trône. Il y a aussi un pouvoir secret qui com-

Tabac ROSE QUESNEL

Exempt de Nicotine - ne fatigue pas les nerfs -
Toujours la même qualité depuis 25 ans.

mande derrière la façade républicaine. C'est pour marquer et accentuer son union avec ce pouvoir secret que la République s'est séparée de l'Eglise et l'a traitée en ennemie.

Il est triste de le constater, mais il est bon de le savoir.

Le "Saint-Laurent" est la propriété de ALPHONSE PARE, et est imprimé au numéro 234 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Les esprits qui s'élèvent et de viennent vraiment grands sont ceux qui ne sont jamais satisfaits d'eux-mêmes dans leurs oeuvres accomplies, mais qui tendent toujours à mieux dans leurs oeuvres nouvelles.
CLAUDE BERNARD.

Entre le passé qui nous échappe et l'avenir que nous ignorons, il y a le présent où sont nos devoirs.
A. DE GASPARI.

Evitez la grève des bank... notes
En faisant de la PUBLICITE

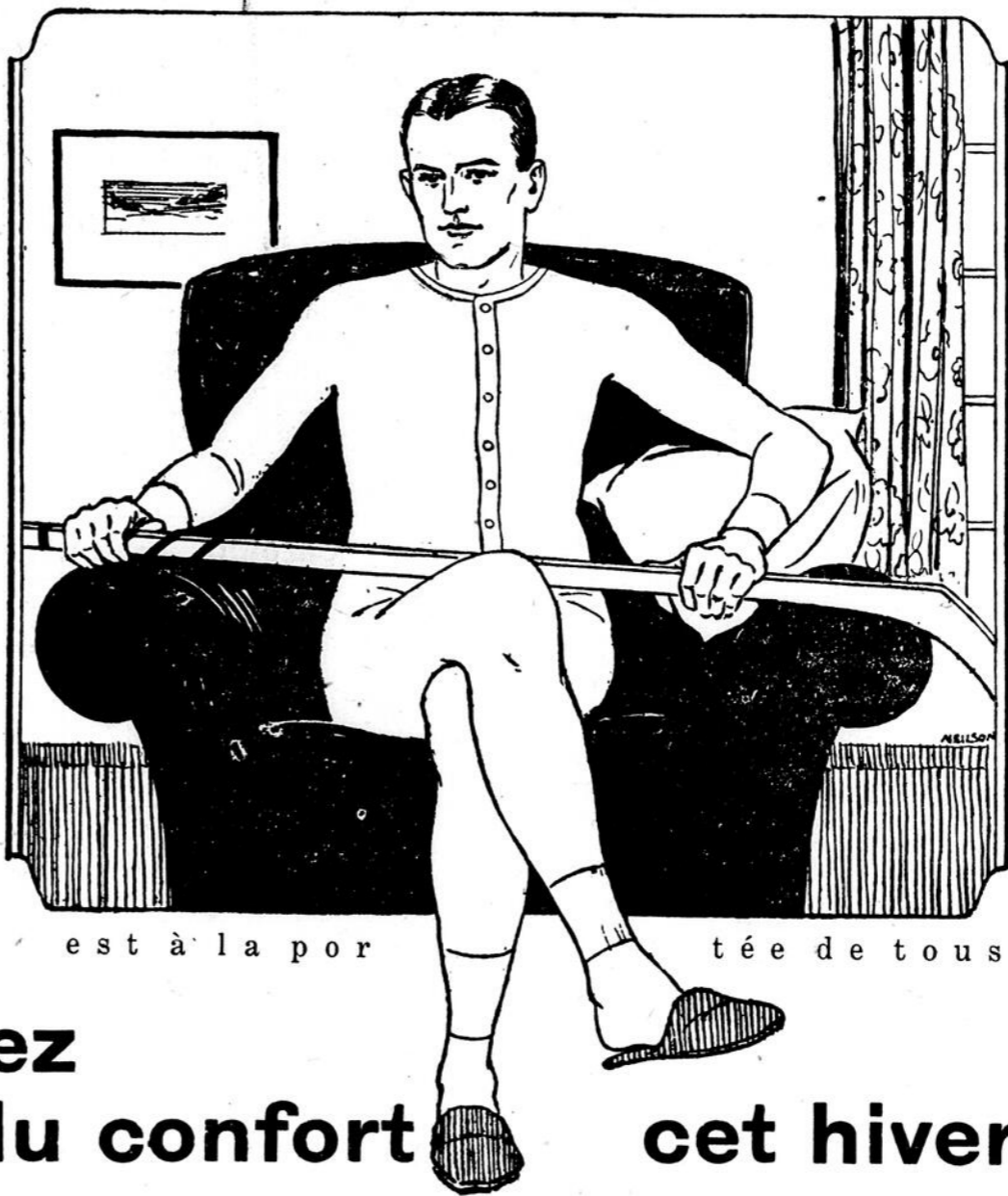
L'enseignement ou mieux l'éducation par des corps religieux est le plus grand principe d'existence pour les peuples, le seul moyen de diminuer la somme du mal et d'augmenter la somme du bien dans toute société.

BALZAC.

PERDU

Un porte-monnaie en cuir contenant dans les environs de \$20.00. Récompense promise à la personne qui le remettra au bureau du "Saint-Laurent".

Le luxe du confort



Jouissez du confort cet hiver

STANFIELD fabrique des sous-vêtements réellement confortables à des bas prix étonnants.

Dessinés et ajustés sur des modèles vivants, parfaitement proportionnés au corps, les Stanfield s'ajustent comme un complet bien confectionné. Ne bailleront, ne s'agrandiront ni ne rétréciront. Fabriqués avec un soin minutieux des moindres détails; les coutures demeurent à plat, les boutons sont cousus pour rester.

Les Stanfield sont fabriqués dans tous les modèles, pesant et tailles de tissus luxueux et d'une douceur duveteuse. Si vous apportez un soin ordinaire à leur lavage suivant nos directions, ils ne rétréciront pas! Faciles à laver — ils dureront des mois à un usage dur. Les hommes qui veulent avoir les vêtements les plus confortables, savent que les Stanfield sont les meilleurs qu'ils puissent acheter. Pour toute la famille, depuis \$1. jusqu'à \$10.

Twin-Fabric

BREVETE

Un nouveau vêtement exclusif, le "TWIN FABRIC" consiste en DEUX TISSUS, tissés ensemble de façon à ce que la soie ou le coton touche à la peau pour donner plus de confort et à ce que la laine chaude soit en dehors pour donner plus de protection. Fabriqué et breveté seulement par Stanfield's Limited.



STANFIELD'S Unshrinkable UNDERWEAR

Sous-vêtements irrésistibles Stanfield

Faites venir la brochure gratuite montrant des tricotés et des modèles de sous-vêtements Stanfield pour toute la famille.
STANFIELD'S LIMITED
Truro, N. E.

LAIT EVAPORÉ ST. CHARLES de Borden

Fait de fins potages et de délicieux plats crémeux, des sauces et des breuvages.

St.-C. 24-26

Employez-le pour toute recette qui demande du lait

Au Conseil de Ville

RESUME DES SEANCES DU 7 ET DU 11 OCTOBRE 1926.

Après sérieuse considération les demandes d'emprunt suivantes sont accordées:

Louis-Philippe Proulx, \$11,200.00; Amédée-Ernest Thivierge, \$11,000.00; Fonderie & Machinerie Montsarrat, \$6,000.00; Mme Alphonsine Marquis-Lévesque, \$5,200.00.

Après enquête faite, le comité de santé fait rapport à ce conseil que madame Marie Cimon-Dumont est une indigente aux termes de la loi, qu'elle ne possède absolument aucun moyen de subsistance et n'a personne obligée par la loi aux termes des articles 165 et suivants du code civil à subvenir à ses besoins et doit être placée dans une institution d'assistance publique.

Proposé par l'échevin V. Dionne secondé par l'échevin A. Marquis, Que madame Marie Cimon-Dumont soit placée à l'Hôpital St. Joseph du Précieux-Sang et que la ville contribue suivant la loi aux frais de son hospitalisation.

Le secrétaire soumet au conseil la liste électorale parlementaire pour l'année 1926.

Après examen, ce conseil n'ayant pas de plainte approuve la dite liste dans sa forme et teneur.

Après enquête faite, le comité de santé fait rapport à ce conseil qu'il ne se croit pas justifiable de recommander le traitement de Mlle Eva Perreault aux frais de la ville.

Vu le rapport du comité de santé ce conseil refuse la demande de Mlle Eva Perreault.

Il est unanimement résolu que la Cité de Rivière-du-Loup soit autorisée à acheter de M. Henri Audette les lots Nos 209-462-463-464-465 du cadastre de la ville de Fraserville pour un prix de \$775.00.

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte à cet effet.

Le secrétaire produit les comptes suivants:

Dr J. O. Benoit, \$5.00; Ludger Bérubé, \$4.85; Tel. Côté, \$3.00; Can. Fairb.-Morse, \$43.20; La Cité \$64.99; Can. Nat. Rys, \$1.00; Dubé & Fils, \$40.95; T. Gamache, 0.40; A. A. Fraser, \$279.99; Fond. Montsarrat, \$31.04; J.-W. Hodgson, \$4.30; Paul Hodgson, \$12.25; O. Laplante \$16.40; J. Lévesque, \$7.25; T. Landry, \$96.79; A. Mérette, \$30.47; Ls Ornstein, \$6.00; Ouellet & Ouellet, \$15.60; Mechanics Supply, \$10.20; A. Paradis, \$13.58; St. Lawrence Furn Co., \$12.99; Quincallerie au Compant, \$67.76; T. Robertson, \$95.19; Southan Press, \$108.15; P. Thibault, \$4.50; West Desinfecting, \$4.78; Warren Co. Ltd, \$348.37.

Il est unanimement résolu que ces comptes soient approuvés et payés.

Sur motion de deux échevins ce conseil s'ajourne.

La chasse dans le Nord de la Province

Le télégramme suivant a été reçu au Bureau-Chef du Canadien National à Montréal d'un des principaux fournisseurs de La Tuque:

"La chasse bat son plein. Le Caribou répondra à l'appel durant trois semaines encore. Jusqu'à présent 21 caribous, 4 orignaux et 3 chevreuils ont été abattus. Nous pouvons fournir des guides experts et garantir le résultat d'une expédition de chasse."

Pour de plus amples détails, prière de communiquer directement avec M. C. K. Howard, Agent Général du Tourisme, Canadien National, Montréal.

Employez Cette Recette de MARINADES à la MOUTARDE

Mettre dans une jarre de grès:

1 gallon de vinaigre
1 tasse de moutarde Colman
1 tasse de sel

Ajoutez oignons, tomates vertes tranchées, cornichons, recouvrir de la manière ordinaire. Les "Marinades" sont prêtes pour la consommation au bout de six semaines et se conservent indéfiniment.

Ce n'est qu'une des nombreuses et délicieuses recettes contenues dans notre livre de recettes pour la préparation domestique de marinades, de catsup et condiments. Demandez par lettre un exemplaire gratuit de ce livre.

COLMAN-KEEN (Canada) LIMITED
Casier 126 1000 rue Amherst
MONTREAL

La Moutarde Colman
facilite la digestion

HOTEL PLACE VIGER

Situation centrale. Cuisine insurpassable. Salons luxueux. Service impeccable. Prix spéciaux pour séjours et familles.



Chassis Utility Express \$730	
Routière	\$640
Sport	715
Touring	640
Sport	715
Chassis Commercial \$495	
Tous les prix à la fabrique Taxes en sus	

pour le transport économique



Un nouveau record d'économie

DANS presque tous les genres de commerces, le camion ordinaire Chevrolet a établi un nouveau record d'économie dans son entretien et son fonctionnement.

Les propriétaires de camions Chevrolet sont surpris du coût minime d'entretien de ce camion d'une tonne et du service qu'il ne cesse de donner si fidèlement jour après jour. Le souple moteur Chevrolet assure une force motrice abondante dans les côtes et sur les mauvaises routes—même avec une surcharge considérable. Un examen minutieux du châssis du camion ordinaire et les rapports établis par les propriétaires de camions Chevro-

let eux-mêmes vous convaincront du rendement supérieur et de l'économie marquée qui ont placé le Chevrolet au troisième rang dans la production mondiale de camions et d'autos à l'usage du commerce.

Demandez à votre distributeur Chevrolet la description et les prix du genre de carrosserie qui convient le mieux à votre genre d'affaires. On peut monter sur le châssis du camion ordinaire tout genre de carrosserie régulière.

Et les prix sont les plus bas pour lesquels le Chevrolet ait été vendu jusqu'à ce jour en Canada. Renseignez-vous sur le plan de paiements différés GMAC.

LEGARE AUTOMOBILE DE TEMISCOUATA LIMITEE
Agents
RIVIERE-DU-LOUP, Qué.

BIÈRES et PORTER
BOSWELL



La Bière Boswell possède une Qualité qui n'a jamais été égalee — depuis 1668

La Première Brasserie Au Canada

CIGARE
CHECK 5¢
Chaque bouffée, un délice

Canadien National
SOUSSIONS POUR
TRAVERSES EN BOIS DUR.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumissions pour traverses en bois dur" seront reçues au Bureau de l'Agent Général pour les traverses et le bois de construction, chambre 802, immeuble Canadien National Express, rue McGill, Montréal, jusqu'à midi, mardi, 19 octobre 1926, pour traverses de chemin de fer en merisier, érable dur, chêne, châtaignier et merisier jaune coupes entre le 1er octobre 1926 et le 1er mai 1927, et délivrés entre le 1er janvier 1927 et le 1er août 1927. F. A. B. aux wagons, chemin de fer Canadien National, conformément aux spécifications S 3 W 1. 2. révisées le 15 juillet 1926, pour traverses en bois dur No. 2 sciées carrées.

Des formules de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'Agent pour les Traverses à Moncton et à Toronto, ou de l'Agent Général pour les traverses et le bois de construction, à Montréal.

Les soumissions ne seront pas considérées à moins d'être faites sur les formules fournies à cette fin par la compagnie du Chemin de fer.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

G. P. MAC LAREN,
Agent général pour les traverses et le bois de construction.
Montréal, Qué.
28 septembre, 1926.

Canadien National
Railways
SOUSSIONS POUR
TRAVERSES EN BOIS MOU

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "soumission pour traverses en bois mou" seront reçues au bureau de l'Agent Général pour les traverses et le bois de construction, chambre 802, immeuble Canadien National Express, rue McGill, Montréal, jusqu'à midi, mardi, 19 octobre 1926, pour traverses chemin de fer en sapin, sapin canadien, pin Jack, pin Princess, mélèze et cèdre, coupe entre le 1er octobre 1926, et le 1er mai 1927, et livré entre le 1er janvier 1927 et le 30 septembre 1927—F. A. B. aux wagons, Chemin de Fer Canadien National, conformément aux spécifications S 3 W 1. 2. Des formules de soumission peuvent être obtenues au bureau de l'agent des traverses à Moncton, Toronto ou Winnipeg, ou à l'Agent Général pour les traverses et le bois de construction à Montréal.

Les soumissions ne seront pas considérées à moins d'être faites sur les formules fournies à cette fin par la Compagnie du Chemin de Fer.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

G. P. MAC LAREN,
Agent Général pour les Traverses et le bois de construction.
Montréal, Qué.
28 septembre, 1926.

St-Clément

—Mlle Régina Roy, institutrice, vient de recevoir une prime de \$20. par l'entremise de M. E. L'Italien, inspecteur d'Écoles, pour succès obtenus dans l'enseignement. Félicitations sincères à cette dévouée institutrice.

—Madame Alfred Bourgoïn et sa fille Alice sont de retour d'un voyage aux États-Unis.

SBELLE
Vendeur
Rivière-du-Loup

The WILLIAMS
PIANO

Fabrique par les plus grands manufacturiers du Canada. Etabli en 1849. Vendus partout par des détaillants experts sur une base de prix toujours la même, de \$450. à \$3.000.

The Williams Piano Co.
Limited
Oshawa — Ontario.



—Madame Alfred Roy est aussi de retour d'un voyage de huit semaines aux États-Unis.

—Mlle Elodie Roy de Webster, Mass., est retournée dans sa famille chez le Dr J.-F. Roy.

—M. et madame Lucien Lévesque font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille. Parrain et marraine M. et madame Jos. Lévesque, grands-parents de l'enfant.

La vie d'une femme du monde

"Vivre des journées uniquement composées de divertissements et d'actes futiles: toilettes interminables, séances chez la couturière, déjeuners, dîners, thés, visites, conférences dites littéraires, soirées, bals, théâtres, et toutes les variétés de réunions mondaines, réunions qui ont pour seul objet un plaisir de sensualité ou de vanité; user son temps en conversations stupides quand elles ne sont pas malfaisantes; montrer le plus possible de sa peau afin d'épouvaner les hommes; refuser d'être mère de crainte de gêner sa taille ou de diminuer son train de vie, ou, si par malheur on a des enfants, s'en débarrasser entre des mains mercenaires; faire des platitudes pour être reçue ou pour être vue dans certaines maisons; dédaigner tout ce qui n'est pas de

"son monde"; ne jamais faire un effort qui n'ait pour but une satisfaction personnelle, et de l'ordre le plus frivole; passer ainsi du matin au soir tous les jours que Dieu fait: voilà la vie d'une perruche mondaine... que dis-je? Voilà la vie d'une femme du monde honnête".

JULES LEMAITRE.

Remerciements

M. Joseph Bernier ainsi que les membres de sa famille remercient les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son père, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes de sympathie, assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Employez les SCIES SIMONDS

Debitent 10% de plus de bois avec moins d'ouvrage que toute autre scie.

SIMONDS CANADA SAW CO., LTD.
MONTREAL
VANCOUVER, ST-JEAN, N.B., TORONTO

Notre Politique



—N'avoir de relations bancaires qu'avec des gens bien connus, honnêtes et prompts à tenir leurs engagements.

—Prélever, pour prix des services que nous rendons à la clientèle, un profit raisonnable qui permette à la banque de devenir plus puissante, plus solide et, partant, plus utile.

—Ne faire de prêts ou d'avances qu'avec le plus grand soin,—exiger de bonnes garanties, afin d'utiliser au mieux et en toute sécurité les fonds de la banque et ceux des déposants.

Il est de l'intérêt de tous les déposants que nous observions fidèlement ces principes sans lesquels aucune banque n'est stable ni longtemps utile.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée il y a plus de 100 ans

L'actif dépasse \$750,000,000

Succursale de Rivière du Loup: A. C. Sutherland, Gérant



Un breuvage vivifiant, hautement apprécié pour ses qualités fortifiantes.

DOW CROWN STOUT restaure les forces épuisées et redonne de la vitalité.

Faites en l'essai aujourd'hui.

DOW

CROWN STOUT

Produit de la fameuse brasserie Dow

Cabano

Baptêmes

Joseph Raoul François, fils de M. et Mme Emile Roy, baptisé le 5 à Rivière-du-Loup. Parrain et marraine M. Robert Bélanger et Mlle Gabrielle Tremblay, de Ste-Rose.

Le 9 octobre, Joseph Pierre, fils de M. et Mme David Rioux. Parrain et marraine M. et Mme Pierre Goulet.

Décès

La mort frappe tous les jours sans égard aux coeurs, qu'elle brise et aux larmes qu'elle fait verser.

Noël Emile, fils bien-aimé de M. Emile Leclerc, décédé le 4 à l'âge de 1 1/2 mois.

Le 23, Joseph Roma, fils de M. André Michaud, décédé le 23 à l'âge de 3 mois.

Va et vient

M. et Mme Joseph Thériault de Montréal sont en visite chez M. Théodore Dionne.

M. et Mme Adrien Leclerc de Packington, visitaient les familles Leclerc et Bourgoin dimanche.

Madame J. R. Dionne, accompagnée de ses enfants, sont de passage à Notre-Dame du Lac chez son père M. Ludger Sévigny.

Mlle Cécile Thériault et M. Ls Philippe Thériault, de Ste-Rose du Dégelé, étaient de passage ici chez leur oncle M. E. Boucher.

Judi dernier les Rev. Soeurs du St Rosaire se rendaient à Ste-Rose rendre visite aux Rev. Soeurs. Elles étaient accompagnées de Mlle Cécile et Mlles Lucienne Lafrance!

M. et Mme Izachar Boucher de Campbellton, sont actuellement en voyage de noces ici chez des parents.

Mlle Ida Caron est en promenade à Edmundston chez son frère Henry.

La famille de M. Hippolyte Lafrance et M. et Mme Jean LeBlanc, étaient à Trois-Pistoles dimanche.

Mme Jean Deschênes est en ce moment à Montréal chez sa fille Mme Brodeur.

Mlle Marie Yvonne Côté est de passage chez le Dr Fortin, de Rivière-Bloue.

Mme Fortin de Rivière-Bloue était chez son père le Dr Côté, dernièrement.

Mlle Berthe Fournier est repartie pour Québec, rejoindre sa soeur.

Mlle Cécile Bilodeau et Marguerite Michaud, sont allées à St-Juste du Lac, il y a quelque temps.

Mme Léon Gagnon d'Edmundston, est en visite chez son père le Dr Côté.

MM. Robert Bélanger et Emile Roy, accompagné de son garçonnet Roger, était de passage à Rivière-du-Loup, lundi.

M. Alfred Martin de Grand'Isle, était chez M. Jean Bourgoin, la semaine dernière.

M. Jos. Bégin, des Etats-Unis, était chez M. Ludger Bouchard.

Mlle Kate Chassé est arrivée d'un voyage à Sayabec, après avoir visité des parents.

Mlles Eva et Rolande Rossignol sont revenues de Amqui. Elles sont enchantées de leur voyage.

Ste-Rose du Dégelé

M. L.-P. Moreault d'Ottawa a passé dernièrement une nuitaine chez M. J.-E. Morel.

Mlle Rachel Chamberland est de retour d'un voyage à St-Philippe de Neri, Cacouna, Rivière-du-Loup, Cabano, Notre-Dame du Lac où elle a visité des parents et des amis.

Mme P.-T. Légaré est retournée à Québec après avoir passé l'été à son lac. Elle était accompagnée de sa fille et de son beau-fils, le Dr et Mme J.-C. Miller et de Mme Savard, de Québec.

M. et Mme F.-J. Michaud, de Rivière-du-Loup, étaient de passage dimanche chez M. J.-E. Morel, en route pour Edmundston, N. B.

Mme Nag, Ouellet s'est rendue dernièrement visiter des parents au Grand Sault, à Van Buren et à Edmundston. Mme Ouellet était accompagnée de sa belle-soeur Mlle Clémentine Ouellet, de Notre-Dame du Lac.

Mme Léo Ouellet d'Edmundston est pour quelque temps en visite dans sa famille.

Mlle Amédora Lévesque est allée la semaine dernière à la Rivière-du-Loup en visite chez sa tante Mme Emond.

M. et Mme Jos. Desbiens d'Amqui, ont passé une nuitaine en visite au presbytère.

M. et Mme Geo. Deschênes et leur fillette Marie Marthe, ont fait dernièrement un voyage à la Rivière-du-Loup et se sont rendus à Rimouski visiter leur fille qui est entrée chez les Révérendes Soeurs du St-Rosaire.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

Étaient de passage dimanche chez M. William Soucy: M. et Mme Sylvain, M. Xabert Soucy, M. et Mme Théo. Soucy, leur fils Nil et leur fille Dorothy, tous de grand-Isle Me, ainsi que M. et Mme Alf. Turgeon, de Lawrence. Ils se rendirent ensuite à la Rivière-du-Loup, accompagnés de M. et Mme William Soucy.

St-Alexandre

Visite paroissiale

M. le Cure et M. le Vicair ont terminé, dimanche dernier, la visite pastorale annuelle.

Départ

Madame William Dumais, ainsi que son garçon M. F. Dumais, nous ont quittés pour aller demeurer à St-Antoine, où ils ont fait l'acquisition d'une terre.

Vente

M. J.-Bte Soucy, du rang St-Stanislas, a vendu sa terre à M. Emile Garon, de Notre-Dame du Portage.

M. Soucy a immédiatement acheté un terrain au village et l'on travaille déjà à la construction de sa maison.

En visite

Chez M. Ludger Dumais, M. G. ont eu l'honneur de recevoir la visite d'une parente en religion, chez les SS. du Bon Pasteur, Révérende Soeur St Emile.

M. David Bélanger, inspecteur de Fromage, de St-Arsène, était chez son père M. J. Jules Bélanger, la semaine dernière.

Madame Frs Chamebrland de St-Philippe de Néri, était de passage chez Mme Adolphe Bélanger, au commencement de cette semaine.

M. et Mme E. Pelletier, de Sully, récemment mariés, étaient en promenade chez M. Elzear Pelletier, père du marié. M. et Mme Octave Moreau (née Anna Pelletier) de St-

Antonin, étaient venus les rencontrer.

Mlle Arzèlie Nadeau, institutrice, de Pelletier Station, était chez son père, M. Alph. Nadeau, dimanche dernier.

Mlles Marguerite et Germaine Boucher d'Edmundston, étaient en visite chez M. J.-A. Michaud.

Mme Aimé Rivard de Cacouna, était de passage chez son père, M. Magloire Bélanger.

Mme Eustache Castonguay, de St-Antoine, est en visite chez ses parents.

Mme Isidore Ouellet, de Cabano, est chez sa mère Mme J. Tardif.

M. Paquet est de retour d'une promenade dans l'Ouest canadien.

M. Conrad Levasseur de St-Eleuthère, était par ici, la semaine dernière, chez M. C. Bérubé.

Exposition

Mercredi, le 13, a eu lieu l'exposition de moutons sur le terrain de M. J. Jules Bélanger.

FEU MME NOEL ROULEAU

A St-François-Xavier, samedi dernier, est décédée madame Noel Rouleau, née Ouellet, à l'âge de 72 ans.

Ses funérailles ont eu lieu mardi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sympathies.



BABBITT de PREMIERE QUALITE A VENDRE A L'IM-PRIMERIE DU "ST-LAURENT". Demandez nos prix.

GRANDE VENTE D'AUTOMNE
AU MAGASIN
PHILIPPE TOULCH

(Le magasin du Peuple)

RIVIERE-DU-LOUP, STATION

Nous venons de décider de faire une Grande Vente extraordinaire, commençant

VENDREDI LE 15 OCTOBRE

A 8 HEURES A. M.

Pour quelques jours seulement.

Vous avez besoin de Hards faites, Merceries, Chapeaux, Vêtements, Marchandises Sèches,

Eh bien

Venez à mon magasin et vous aurez l'avantage d'acheter de la marchandise de haute qualité à des prix bien bas.

VOICI QUELQUES PRIX PRIS AU HASARD ET QUI VOUS DONNERONT UNE IDEE DES REDUCTIONS

50 Habits d'hommes, régulier jusqu'à \$25.00 pour \$ 7.95

50 Habits d'hommes, jolies nuances, valant \$30. pour \$14.95

50 Pardessus d'hiver pour hommes et garçons, valant jusqu'à \$20.00, pour \$ 9.95

100 Pardessus d'hiver, valant jusqu'à \$35.00 pour \$17.95

Un lot de beaux Chapeaux en feutre, assortis de couleurs, pour hommes, valant jusqu'à \$4.50 pour \$ 1.98

Un lot de Chapeaux "Borsalino" — et profitez de cette aubaine car le nombre est limité — valant rég. \$8.00, pour cette vente \$ 3.98

Un lot de Chaussures pour hommes, régulier \$6.00 à \$6.50. — Pour cette vente \$ 3.49

Un autre lot de Chaussures pour hommes valant jusqu'à \$5.00. Pour cette vente \$ 1.98

Un lot de Robes pour dames, Costumes, Man-teaux, Sous-Vêtements, Scarfs en laine, Etoffe à Robes, seront réduits de 50%

Faute d'espace, nous ne pouvons pas énumérer toute la marchandise en magasin, mais venez en toute confiance, tout est réduit sans aucune réserve.

VENEZ DONC EN FOULE DÈS LES PREMIERS JOURS AU MAGASIN

PH. TOULCH

RIVIERE-DU-LOUP, STATION

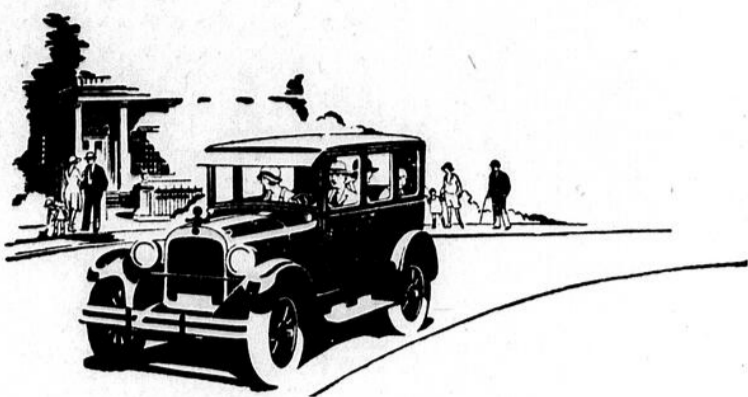
Le Radio Standardine \$75. - à 5 lampes - \$75.

D'un continent à l'autre sans interférence

Plus de 400 appareils en fonction à l'Hotel Biltmore, de N.-Y

D. X. Engineering & Sales, Co.

Limited
 20 Bloor St. W., Toronto



Une importante liste d'améliorations

A la suite d'une année de progrès mécaniques sans pareils, la maison "Dodge Brothers" annonce une autre importante liste d'améliorations pour leur ligne complète d'automobiles.

Tous ceux qui ont l'intention de se procurer des automobiles ne devraient pas manquer de venir étudier le plus tôt possible la nature sensationnelle et la portée considérable de ces améliorations.

Auto de Tourisme spécial \$1260
Coupé spécial..... 1315
Sédan régulier..... 1390
Sédan de luxe..... 1565

livrées

J. C. THIBAUT
38 rue Amyot
RIVIERE-DU-LOUP
DODGE BROTHERS
MOTOR CARS
MADE IN CANADA

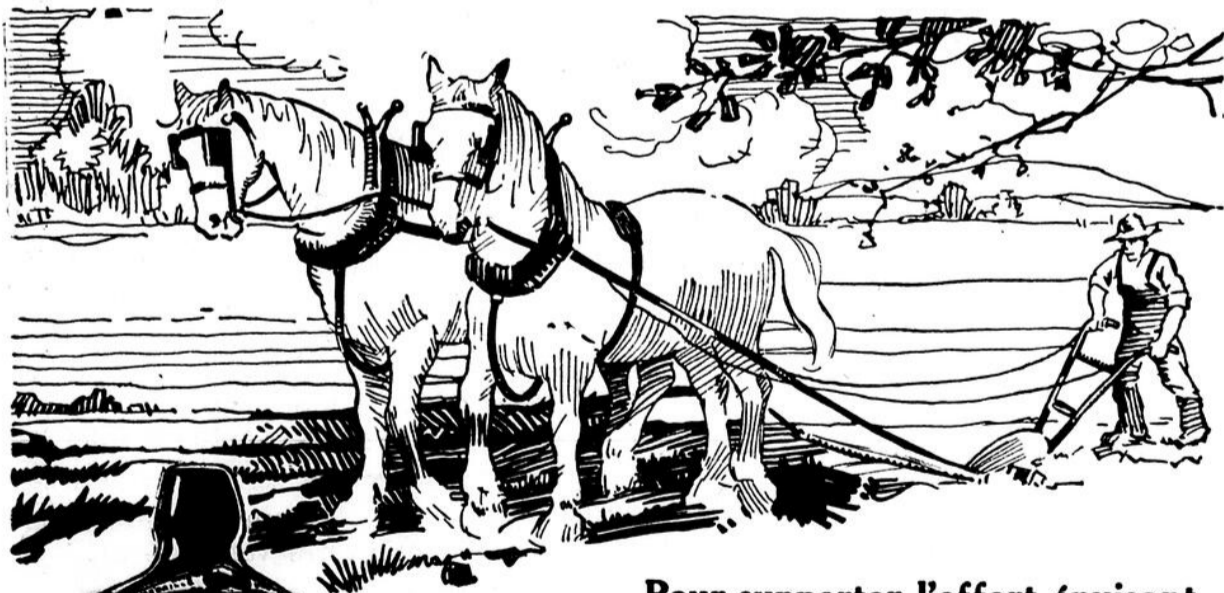
OU SONT LES TYRANS

Tandis que nos parlementaires doublent leur traitement et que les plus hauts personnages de l'Etat augmentent sensiblement leurs indemnités, le roi des Belges, notre voi-

sin, touche la même liste civile qu'avant la guerre et refuse systématiquement toute augmentation. Est-ce bien la peine de nous être mis en République pour mériter qu'un roi nous donne des leçons de désintéressement et de patriotisme?

Pour être bien habillé allez au magasin PH. TOULCH.

Evitez la grève des bank... notes En faisant de la PUBLICITE



Pour supporter l'effort épuisant des durs travaux de la ferme et lutter contre les intempéries et la maladie, rien n'égale le

Gin Canadien Melchers Croix d'or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

Gros: - 40 onces \$3.65
Moyens: 26 onces 2.55
Petits: - 10 onces 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited, Montréal
Distillerie à Berthierville



Le plus grand assortiment de Monuments funéraires et de Pierres Tombales De la Province de Québec.

Au delà de 500 Modèles différents en marbre blanc, bleu ou veiné en Granite Gris, Rouge ou Noir de la Meilleure Qualité.

Notre marbre vient des carrières du Vermont, si renommée dans le monde entier. Notre Granite vient du Nouveau-Brunswick, des Indes, de l'Egypte et de l'Ecosse. Nous avons aussi les statues de tout modèle et n'importe quelle dimensions en marbre blanc d'Italie, fait par des sculpteurs Italiens. Notre Granite est travaillé par des hommes de nombreuses années d'expériences.

Nous garantissons satisfaction à chaque client et pour y arriver il nous faut donner un bon service. Ceci est une des garanties que vous aurez chez-nous.

Si vous êtes intéressé dans l'achat d'un monument ou d'une pierre Tombale, découpez l'annonce et mallez-nous la immédiatement.



Beudet & Cie (St-L.)
Mont-Joli,
P. Q.

Messieurs,
Etant intéressé dans l'achat d'un.....
veuillez m'envoyer des vignettes de quelques-uns de vos modèles.

Nom.....
Adresse.....

POUR TOUTE INFORMATION ADRESSEZ-VOUS A

BEAUDET & CIE
Mont-Joli, P. Q. — IMPORTATEURS.
OU A
J. E. COTE No 4, rue Ste-Anne
Notre représentant pour RIVIERE-DU-LOUP

DISPENSARE

Antituberculeux et de Puériculture.

Dr ANTONIO PARADIS

Jeudi, P. M., de 1 à 5 hrs.
Jeudi soir, à 7 1/2 hrs.
Vendredi, P. M., de 1 à 3 hrs.
Consultations gratuites pour tous. Traitement pour les patients munis d'un certificat de leur médecin.
A l'Hopital de Riv.-du-Loup.

L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER



LE TONIQUE FAVORI DES PHARMACIENS.
Tout pharmacien vous dira que c'est le meilleur des toniques, qu'il en connaît la composition et les effets.
L'Elixir Tonique du Dr Montier est le plus puissant reconstituant de tout le système. Il est excellent au goût et il évite l'opium. Une bouteille suffit pour un traitement de cinq semaines.

En vente chez Monsieur VICTOR ST-ONGE
Mont-Carmel
M. FRANK LEVESQUE
Saint-Epiphanie
M. EMILE QUELLETTE,
Rivière-du-Loup.

Georges Chouinard

Entrepreneur Général

Constructions de tout genre.
Manufacturier de Portes, Chassis
Moulures, etc., etc.
ST-ALEXANDRE, Co. Kam.
Avant de placer vos commandes, demandez mes prix.

Pour assurances contre MALADIES ET ACCIDENTS, consultez P.-J. BERUBE

La Teinturerie de Service

G. E. MOREL, prop.
Nettoyage, Pressage, Réparations, de toutes sortes, etc.
A DES PRIX RAISONABLES.
Faites un essai et vous serez satisfaits.
254 rue Lafontaine - Rivière-du-Loup

Paradis & Marier, Ltée

Rue Chouinard
RIVIERE-DU-LOUP Station
Marchands de grains, provisions
Epiceries, etc.

Spécialités: —
Pommes d'automne et de conserve
Bois de chauffage de toutes sortes
Demandez nos prix avant de placer votre commande,
Satisfaction assurée

E. BRETON

221 Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP.

Avant de faire l'achat de vos Cadeaux, venez voir notre Grand Choix et vous ferez de

GRANDES ECONOMIES

Comptoir de Cadeaux à \$1.00 valant de \$1.25 à \$1.50
Tasses et soucoupes blanches et dorées à \$1.50 la douzaine.
Tasses à thé blanches à 90c. la doz.
6 tasses, soucoupes, assiettes creuses et plates pour \$2.75 le set de 24 morceaux.
Set à table 6 morceaux pour \$1.00
Grands verres à eau à 60c. la doz.
Sachez profiter de nos BAS PRIX.

L. A. ST-PIERRE

NOTAIRE

Prêts d'argent sur hypothèques, etc.
Bureau: 7 rue de l'Eglise.
Résidence: 273 Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP, QUE.

POUR N'IMPORTE QUELLE
SORTE D'ASSURANCE,
VOYEZ
P.-J. BERUBE

J. ALP. SAUCIER

GERANT DE DISTRICT
Canada Life Assurance Company
RIVIERE-DU-LOUP.

Louis Pratte

Assurances Générales
Rivière-du-Loup, P. Q.
EDIFICE BANQUE PROVINCIALE
319 rue Lafontaine.

Importante assemblée de la Chambre de Commerce

Il y aura assemblée générale des membres de la Chambre de Commerce vendredi le 15 octobre courant, à 8 heures, à la salle de l'Hôtel-de-Ville.

But de l'assemblée: Discussion du projet de prolongement de la division de l'Atlantique jusqu'à Charny, et élections des officiers pour 1926-27.

Les employés du Chemin de Fer sont particulièrement invités.

L. N. LAVOIE, Secrétaire.

Action de \$28,000.00 enregistrée dans notre district

Une des actions les plus importantes encore prises dans notre district a été enregistrée cette semaine au greffe de la Cour Supérieure. THE CHS C. KELLOGG & Sons Company de Utica, N. Y., réclame de Joseph Belzile, de Trois-Pistoles, une somme de \$28,000.00.

Mtres Casgrain & Lizotte sont les avocats de la compagnie demanderesse.

Prochain mariage

A St-François-Xavier, lundi prochain, à 7.30 heures, sera béni le mariage de Mlle Irène Colette, fille de M. et madame Jos. Collette, de Charny, avec M. Jos. Ruest, fils de M. et madame Jos. Ruest.

Honneur au mérite

Dans le compte-rendu paru la semaine dernière, de la RAFLE organisée par la Société du Sacré-Coeur, il a été omis de mentionner le nom du vainqueur du concours, c'est-à-dire celui qui a remporté le plus de succès dans la vente des billets.

M. GERARD TESSIER, 34 Hôtel-de-Ville se classa premier.

Il est bon de dire qu'il n'a dû ni ménager ses courses ni compter son temps pour rapporter le triomphe, car la lutte fut ardue.

Encore une fois de plus le proverbe est vrai.

"Le succès couronne le travail".

En Cour d'Appel

LE PRET MUNICIPAL --VS-- LAFOREST & AL.—La compagnie demanderesse réclame des défendeurs une somme de \$1500.00. La Cour Supérieure a renvoyé son action dans le courant d'avril et la Compagnie avait immédiatement inscrit sa cause en appel. Elle vient d'abandonner ses procédures en appel s'en rapportant au jugement de la Cour Supérieure.

Mtres Langlais, Langlais & Godbout, représentaient la demanderesse et Mtres Casgrain & Lizotte agissaient pour les défendeurs.

L'Edifice Colomb, Ltée

Ce soir, à 8 heures, à la salle des Chevaliers de Colomb, il y aura une assemblée générale de tous les actionnaires de la Compagnie l'Edifice Colomb Ltée. D'importantes questions y seront discutées et on y élira les directeurs pour l'année 1926-1927.

Jeune fille demandée

Jeune fille demandée, sachant l'anglais et le français, pour ouvrage générale de bureau. S'adresser, le soir seulement, à Tél. 135.

VIATEUR LEVASSEUR NOTAIRE RIVIERE-DU-LOUP

Prêts négociés — Débitures municipales, scolaires et autres.

Bureau: 5, rue de l'Eglise
Résidence: 4, rue Joly

POUR L'HOPITAL

Mercredi le 20 octobre, à 8 heures, dans les salles de l'Hôtel-de-Ville, aura lieu une grande partie de cartes au profit de l'Hôpital. De nombreux prix seront distribués aux heureux gagnants. Prière d'apporter son jeu de cartes.

Invitation spéciale

AUX DAMES ET AUX DEMOISELLES DE LA VILLE ET DES ALENTOURS.

Nous venons de recevoir un chapeau complet de chapeaux les plus nouveaux pour Dames, Filles et Enfants. Ne manquez pas de venir nous visiter, et vous constaterez les hautes nouveautés du jour, et à des prix bien raisonnables.

Nous avons aussi un beau choix de Bas de dernière nouveauté pour l'automne et la saison d'hiver, ainsi que les Sous-Vêtements; ces marchandises sont des plus nouvelles, de bonne qualité et à un prix bien raisonnable.

Vous êtes respectueusement invitées.

"LE REFLET DE PARIS"
3 St-Elzéar,
Rivière-du-Loup Station

Chez les Fermières

Le concours de conserves: légumes, fruits et viande, a été décidé pour le 2 novembre au soir, à la salle de l'hôtel de ville. Toutes les Fermières sont invitées à concourir.

Grande assemblée

Grande assemblée de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup, à l'Hôtel-de-Ville, demain soir, le 15 octobre.

On y traitera des questions très importantes en particulier pour les employés de chemin de fer.

M. Jean-François Pouliot, M. P. a été invité à assister à cette réunion.

On élira en même temps de nouveaux officiers.

Jugement

Sa Seigneurie le Juge I.-N. Beliveau a rendu jugement le 11 octobre courant dans une cause de Charles Martel vs Louis Viel. Le demandeur Martel avait saisi-revendiqué par son action un cheval et un harnais qui se trouvaient en la possession du défendeur, en alléguant qu'il en était le seul et véritable propriétaire. Il prétendait les avoir achetés du défendeur lui-même et avoir payé le défendeur par trois billets portant échéances à un, deux et quatre mois. Il invoquait avoir payé le premier billet et avoir obtenu un délai pour le deuxième, lorsque le défendeur vint le déposséder illégalement avant l'échéance du troisième billet. Il détenait les deux derniers billets que le défendeur était sensé lui avoir laissés sur une table, lors de la déposition, et il les offrait à ce dernier. La Cour a donné raison au demandeur et a condamné le défendeur à reprendre possession des billets et à remettre au demandeur le cheval et le harnais revendiqués par l'action.

Mtre David E. Rioux était procureur du demandeur victorieux et Mtre Léon Casgrain occupait pour le défendeur.

A vendre

Cette belle jument de marche Dorra-Be Sure, excellente sous tous les rapports. Peut être vue au numéro 23 rue St-Pierre.

Notes Personnelles

M. le maire Charles-Eugène Dubé et madame Dubé sont de retour d'Ottawa, où M. Dubé a assisté au caucus conservateur de lundi dernier.

Mesdames Adolphe Stein, H.-R. Fiset, Jean-François Pouliot, Horace Cimon, L.-J. Dugal, Léo Bérubé, T. Bégin et Emile Dubé ont assisté au déjeuner qui a été offert, au Château Frontenac, à madame Ernest Lapointe, à l'occasion de son départ pour l'Europe.

M. et madame F.-J. Michaud, de St-Ludger, sont allés à Edmundston et ensuite chez M. Piuzé Michaud, qui les a conduits en auto à Van-Buren et St-Léonard, chez des parents et des amis.

M. J.-P. Dionne et sa fille Mlle Fernande Dionne, étaient de passage en ville ces jours derniers, en route pour St-Pascal et Ste-Anne. M. Robert Bélanger les accompagnait.

Madame Isidore Lévesque, de St-Pascal, était en ville ces jours derniers, en visite chez des parents.

Où vas-tu? Je vais chez GRAVEL m'acheter du TAFPE. On dit qu'il est excellent.

M. et madame Arthur Lebel leur fils Roger Lebel, de Cabano, et Mlle Marie-Louise Cutnam, de Rivière-du-Loup, sont de retour d'un voyage à Montréal, St-Hyacinthe, Ste-Anne de Beupré et Québec, où ils se sont enregistrés au Château Frontenac. Ils ont fait le trajet en auto.

Allons-y, les jeunes chez T. GRAVEL. On dit que son TAFPE est excellent et qu'il le vend bon marché.

RHUMES ET INFLUENZA. "Depuis plusieurs années je souffrais régulièrement de mauvais rhumes et d'attaques d'influenza", écrit Mme F. E. Sims de Milwaukee, Wis. "L'automne dernier je suivis un sérieux traitement avec le Novoro du Dr Pierre et mon organisme resta en si bonne condition tout l'hiver que je ne me ressentis plus de mal habituel." Des milliers de familles connaissent l'effet salutaire obtenu par ce remède sur toutes les sortes de rhumes. Ce n'est pas un médicament de droguiste. Des agents spéciaux procurent cette préparation directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co. Livré exempt de douane au Canada.

Concours de labour à Saint-Hubert

Un concours de labours, réunissait lundi dernier, un bon nombre de laboureurs et de spectateurs au lieu du concours, sur la terre de M. Alphonse Malenfant.

\$200. ont été distribués en prix aux concurrents.

1er prix: M. C. Saindon, de Rivière-du-Loup;

2ème prix: M. Ed. Malenfant, de St-Hubert;

3ème prix: M. Alp. Chouinard, de St-Hubert;

4ème prix: M. J. Cayouette, de St-Arsène;

5ème prix: M. J. Malenfant, de St-Hubert;

6ème prix: M. J. April, de St-Hubert;

7ème prix: M. H. Morin, de St-Hubert;

8ème prix: M. Oct. Dionne, de St-Hubert;

9ème prix: M. Théodule Gagné, de St-Hubert;

10ème prix: M. Chs Dionne, de St-Hubert;

11ème prix: M. Nap. Soucy, de St-Hubert;

12ème prix: M. Ed. Marquis, de St-Hubert.

Des prix spéciaux ont été donnés à M. N. Théodule Gagné, comme plus vieux concurrent; à M. Camille Malenfant, comme étant le plus jeune concurrent de comté; 3ème prix à M. Camille Malenfant, comme le plus jeune concurrent laboureur de la paroisse; à M. E. Malenfant, pour le meilleur endos de labour.

Le 1er prix accordé aux jeunes laboureurs fut gagné par M. Jean-Charles Dionne de St-Arsène; le 2e par M. Alfred Malenfant, de St-Hubert, et le 3e par M. Camille Malenfant.

Après le concours, concurrents, inspecteurs et invités, et quelques spectateurs se rendirent à la salle du cercle où un magnifique banquet les attendait.

Après le banquet, M. le Curé, M. le notaire Paradis, M. le Dr Londey et plusieurs autres adressèrent le parole à l'assemblée, et chacun se retira bien content.

P. J. BÉRUBÉ AGENT D'ASSURANCES RIVIERE-DU-LOUP Station, P. Q.

oite 173

Sans obligation de ma part, je désire avoir information sur le genre d'assurance que j'indique plus bas.

FEU — VIE — MALADIES — ACCIDENTS

AUTOMOBILES — MARINE — FIDELITE

GARANTIE — ATTELAGES — ASCENSEURS

VOL — PLATE-GLASS — BOUILLOIRES

CAUTIONNEMENT — Responsabilité des PATRONS

Responsabilité PUBLIQUE

GARANTIE D'EXECUTION DE CONTRATS

Nom et Prénom

Adresse

N. B.—S. V. P. marquer d'une croix le plan qui vous intéresse.

W. BELANGER

Expert Horloger, Bijoutier

Inspecteur des Montres et Horloges du C. N. R.

Réparations absolument garanties ou argent remis.

Je possède une compétence lors ligne dans la réparation et dans l'achat de la bijouterie, bagues de fiançailles et Jones de mariage, Montres Longines, Zenith, Waltham, Omega, Elgins, Tavanne, Hamilton, Illinois, ainsi que toute autre ligne de montres ou d'horloges. Le principe de donner entière satisfaction à la clientèle n'a qu'un mot d'ordre: donner raison au client; et c'est celui que je pratique.

97 rue Lafontaine

Bloc Renaud.

Essayez les bonbons

T. GRAVEL

POUR CONSERVER VOTRE VUE, CONSULTEZ

L'Opticien Spécialiste

PELLETIER, O. D.

Examen de vue à l'électricité.

Verres de qualité taillés ici-même.

Montures ajustées pour bien convenir à la figure

Venez visiter le SALON D'OPTIQUE et voir les machines à tailler les verres, cela vous intéressera

AU

Grand Magasin de Bijouterie

J. H. PELLETIER

327 Rue Lafontaine.

RIVIERE-DU-LOUP

Voyageurs demandés

On demande des voyageurs, avec clientèle, pour faire la vente, en gros seulement, de fruits et légumes. S'adresser à M. HECTOR CHAMPOUX, Chambre 40, Hôtel Victoria, le soir seulement.

Vitrines à vendre

Deux belles vitrines à vendre immédiatement à très bon marché. S'adresser à la pharmacie du Dr Cloutier, Rivière-du-Loup Station, 4 fois p.p.—23 septembre 1926

L. H. TANGUAY

Professeur de Piano

Leçons à domicile

Conditions faciles

Actuellement s'adresser

HOTEL OPHIR

HEMORROIDES

Guéries par le traitement

PILE-FIX

Le plus grand Remède au monde. Donne un soulagement instantané. (Pourquoi souffrir?) Ecrivez dès aujourd'hui pour vous procurer 5 Traitements GRATUITS.

THE PILE-FIX CO.

Dept. M. — 97 Dundas Street East, TORONTO, CANADA.

Graines de semence

NOS GRAINES DE SEMENCE SONT DE CHEZ EWING ET SONT LES MEILLEURES.

DUBE & FILS, Enr.

RIVIERE-DU-LOUP, Station

POUR N'IMPORTE QUELLE

SORTE D'ASSURANCES

consultez P.-J. BERUBE

BOULANGERIE MODELE E. D. OUELLET, propriétaire

Depuis de nombreuses années nous n'avons cessé de faire une qualité supérieure de PAIN et nous n'avons jamais rien négligé pour toujours maintenir un haut degré de perfectionnement de première qualité.

Assemblée des Chevaliers de Colomb

Dimanche le 24 octobre courant, à 8 heures P.M., aura lieu l'installation des nouveaux officiers pour le prochain terme. Cette cérémonie sera présidée par le Député de district, M. le Dr Langlois, de Québec.

Que tous les membres se fassent un devoir d'y assister.

LE SECRETAIRE.

Rendez votre demeure attrayante

Un cadre nouveau à vos murs, une gravure ou Photo, proprement encadrée, donnera un charme de plus à votre foyer.

ULRIC LAVOIE

Rivière-du-Loup

PHOTO.

N. B.—Le plus joli choix de cadres et moulures du district.